

BULLETIN COMMUNAL ANNUEL N°30 - Janvier 2011

# GEISHOUSE

*info*



## LE MOT DU MAIRE

Chers Geishousoises, Chers Geishousois,

Sangaré Oumar a écrit : « *Le courage est cette qualité supérieure qui nous permet de faire face d'un cœur égal aux multiples désagréments de la vie. Aller de l'avant, ne jamais reculer devant les difficultés, voilà le courage véritable* ».

Je voudrais que cette phrase soit la nôtre pour cette nouvelle année 2011 qui commence.

La situation économique et sociale reste toujours fragile et notre vallée continue de subir la crise industrielle. Certains voient leur pouvoir d'achat baisser, certains perdent leur emploi, certains ont peur pour leur retraite, parfois au risque de perdre l'espoir.

A ces éléments de morosité, s'ajoutent des incertitudes sur l'avenir de notre organisation territoriale.

Les collectivités territoriales que sont les communes, intercommunalités, départements et régions subissent également la crise économique et sociale et voient leurs recettes stagner voire diminuer, tandis que les charges ont plutôt tendance à progresser.

Depuis quelques semaines, nos parlementaires ont entériné la réforme des collectivités territoriales qui se met en place progressivement et qui est sensée simplifier les institutions locales, renforcer la compétitivité des territoires et faire progresser la solidarité territoriale.

M. Nicolas SARKOZY, notre Président de la République, dans son discours prononcé le 20 octobre 2009 à Saint-Dizier avait dit : « Cette réforme stimule l'initiative et les énergies locales. Elle renforce les libertés locales, celles dont Tocqueville disait qu'elles sont la force des peuples libres. »

L'avenir se construit chaque jour, dans nos collectivités locales, grâce à l'action et la volonté des femmes et des hommes qui se mettent au service du développement de leur territoire avec l'ambition farouche de servir et non de se servir.

Aussi, je doute sincèrement des effets attendus de cette réforme qui devait donner de nouveaux outils et libérer les initiatives des élus locaux, notamment dans nos territoires ruraux si souvent oubliés.

Je reste néanmoins persuadé que les atouts de nos chères campagnes sont une force pour notre pays et que les nombreux élus locaux ruraux, dont la tâche est particulièrement ardue, ont un rôle primordial à jouer quant à notre avenir en général.

Développer les activités économiques, faciliter la vie quotidienne des populations, organiser et animer les territoires, tels sont les enjeux à garder constamment dans nos esprits pour garantir le renouveau de l'espace rural qui a accueilli plus de 2,5 millions de personnes qui ont quitté les villes depuis trente-cinq ans.

A Geishouse, l'année 2010 a été marquée par la prudence avec un budget d'investissement plus serré destiné à préserver notre capacité d'autofinancement pour mieux préparer l'avenir.



Nous avons toutefois tenu nos engagements avec la réalisation des travaux suivants :

- Travaux d'étanchéité et de remise en état de la façade de l'église avec mise aux normes de l'installation parafoudre,
- Remplacement des fenêtres de la salle de classe des grands à l'école,
- Réhabilitation du parcours de santé « Henri Kirchhoffer », qui se poursuivra en 2011,
- Travaux d'amélioration pastorale au lieu-dit « Espenwaldbuckel »,
- Réfection des nids de poule sur le chemin rural forestier dit route du Haag et entretien des rues du village.
- Travaux de maillage de l'alimentation électrique du village : ERDF a ainsi enterré une ligne 20 000 volts qui vient de la route des Crêtes et qui est connectée sur le poste de transformation de l'école qui a été remplacé. Ce maillage devrait nous permettre d'être à l'abri des coupures en cas de rupture de la ligne qui vient de Saint-Amarin.

Les équipements de communication de nos sapeurs-pompiers ont été renouvelés et la réflexion sur la construction de notre futur hangar communal a bien avancé, l'architecte désigné, en l'occurrence M. Stéphane Herrgott, enfant de Geishouse, devant nous présenter l'avant projet sommaire préalable au dépôt du permis de construire, au courant du 1er trimestre 2011.

Par ailleurs, dans le souci de toujours améliorer notre cadre de vie et de faciliter votre vie quotidienne, nous avons recruté un second adjoint technique qui est venu renforcer notre équipe communale. Il s'agit là d'une décision politique importante, mûrement réfléchie qui s'inscrit évidemment dans la continuité de notre ambition.

Ainsi, de nombreux travaux d'entretien courants mais aussi d'investissement ont été réalisés en propre régie avec une économie substantielle à la clef. Cette politique de travaux sera reconduite et poursuivie cette année.

La fin de l'année 2010 fut marquée par des chutes de neige relativement importantes. Nous avons connu quelques désagréments dans les opérations de déneigement liés à des problèmes techniques sur la lame ; ces problèmes ont été réglés et les consignes habituelles ont été renouvelées aux agents techniques. Par ailleurs, des mesures de restriction sont en vigueur sur le département en ce qui concerne le sel de déneigement. Les communes ne seront livrées qu'en cas de stock suffisant pour les autoroutes, routes nationales et départementales. Par conséquent, nous avons d'ores et déjà pris des dispositions consistant, le cas échéant, à gravillonner les rues en pente.

Bien entendu, nous continuerons de développer le « Mieux Vivre Ensemble », notion qui m'est très chère. Les relations intergénérationnelles, la solidarité, sont au cœur de nos préoccupations, et j'ai la ferme volonté de générer un échange dynamique et enrichissant pour tous les habitants. Je ne peux concevoir l'action publique sans les citoyens.

A ce titre, je veux saluer et remercier les nombreux habitants, qui tout au long de l'année, nous témoignent de leur soutien et offrent leur temps

et leur savoir-faire pour faire avancer nos projets. Grâce à la collaboration précieuse d'habitants bénévoles, les statues de la grotte de Lourdes ont été réhabilitées.

Un grand merci également à nos associations, nos enseignants et enfants de l'école qui participent à l'animation de notre village.

A ce propos, je tiens tout particulièrement à revenir sur l'organisation d'une épreuve spéciale du Championnat du Monde de rallye WRC qui a pris le départ sur notre commune, le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2010. Il s'agit d'un événement hors du commun dont l'organisation a été difficile et contraignante.

Toutes les associations du village, sans exception, avec le soutien d'habitants bénévoles, ont répondu à mon appel pour organiser ce fabuleux événement. L'organisation à Geishouse a été exemplaire, exemplaire grâce à la parfaite collaboration, au travail réalisé en commun par toutes les associations qui se sont unies et qui ont fait preuve d'une solidarité sans faille pour la circonstance. En effet, le travail accompli, tant avant, pendant, qu'après le passage de ce rallye, a été considérable et nous avons gagné l'audacieux pari que nous nous étions tous fixé. Cette journée fut une réussite totale grâce à l'union de nos forces et compétences mais aussi avec les conditions météorologiques qui nous accompagnaient ce jour là.

Au même titre que les organisateurs, la Fédération Française du Sport Automobile et les autorités préfectorales, je veux réitérer mes remerciements et mes félicitations à tous les bénévoles qui ont contribué au succès incontestable de cette manche du Championnat du Monde de rallye à Geishouse en 2010. Je veux souligner la parfaite organisation mise en place dans notre village, qui a d'ailleurs été mise à l'honneur lors d'une réunion de débriefing tenue à Soultz le 23 novembre 2010.

Cela prouve bien qu'en étant unis et solidaires, on peut réaliser de grandes choses et je sais que je pourrai compter sur la bonne volonté de tous pour relever le défi cette année, si le rallye devait repasser sur nos terres, hypothèse qui n'est pas à exclure vu le succès connu l'année dernière.

Aussi, en mettant 2011 sous le signe du courage, je fais le vœu que nous soyons forts face aux difficultés d'aujourd'hui afin que demain se construise grâce à notre volonté et notre solidarité.

Un proverbe africain dit bien que « *Pour qu'un enfant grandisse il faut tout un village* ». Non seulement, cette phrase est dans la vérité, mais je dirais aussi que, réciproquement pour qu'un village grandisse, il faut toute une population.

Je vous souhaite une agréable lecture de notre bulletin communal et espère que notre commune poursuivra, en 2011, sa route avec la même solidarité et le même plaisir d'être le creuset de moments de partage.

Après ces quelques mots, il me reste à vous souhaiter, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et des employés communaux, une bonne et heureuse année 2011.

Que 2011 soit comme un feu d'artifice rempli de petits plaisirs, de grandes joies, d'émotions et de partage.

Amicalement,

Votre Maire, Gilles STEGER

## SOMMAIRE

Editorial.....	p. 2-3
Etat Civil .....	p. 4
Recettes et dépenses 2010 .....	p. 5
<b>Principales décisions du</b>	
<b>Conseil Municipal et Urbanisme .....</b>	<b>p. 6-7</b>
<b>Action Municipale - Divers.....</b>	<b>p. 8-9</b>
<b>Ecole de Geishouse - Voisinage .....</b>	<b>p. 10</b>
<b>Rallye WRC.....</b>	<b>p. 11</b>
<b>Service incendie et secours .....</b>	<b>p. 12-13</b>
<b>Plan local d'urbanisme.....</b>	<b>p. 14-15</b>
<b>Environnement - Déchets .....</b>	<b>p. 16</b>
<b>Associations.....</b>	<b>p. 17-22</b>
<b>Informations Pratiques .....</b>	<b>p. 23</b>
<b>Calendrier des Manifestations</b>	
<b>et des Collectes.....</b>	<b>p. 24</b>

BULLETIN COMMUNAL ANNUEL N°30 - JANVIER 2011

Bulletin communal édité par la mairie de Geishouse.

Diffusion gratuite à tous les foyers de la commune.

Tirage : 360 exemplaires.

Responsable de la publication : Gilles Steger, Maire.

Responsable de la rédaction : Rémy Kern, Adjoint.

Photos (hors associations) : D. Binder, R. Kern, M. Rieffly, M. Solari, P. Steinecker, J. Vitt, A. Zussy, F. Dal Gobbo.

Conception graphique et réalisation :

O Expressions Graphiques - 06 62 89 28 12 - Geishouse

Impression : Imprimerie Selecta - 03 89 55 17 60 - Wittelsheim





## NAISSANCES

- Le 24 août** Marcelline MURA fille de Denis MURA et de Valérie FORNELLI
- Le 23 septembre** Armand GENG fils de Alexis GENG et de Oriane Juliette BARTHÉLÉMY
- Le 25 octobre** Léa ZUSSY fille de Vincent ZUSSY et de Caroline TOUPIOL
- Le 10 novembre** Noa PFISTER fils de Thomas PFISTER et de Carole BONNEFOY
- Le 24 décembre** Anouk KONNE-CATTENOZ fille de Baptiste KONNE et de Florence CATTENOZ

## MARIAGES

- Le 23 janvier** M. Alain VIRLOT 1 Chemin de la Butte et Mme Fabienne HERRGOTT
- Le 12 juin** M. Samuel MURA s'établissant à Mulhouse et Mlle Juliette ZUSSY

## DÉCÈS

- Le 05 janvier** M. François NANETTI 14 Grand-Rue 78 ans
- Le 24 janvier** M. Gilbert LUTTRINGER, 5 Chemin des Fleurs 63 ans
- Le 05 mai** M. Jean Claude HIRSPIELER, 2 Grand-Rue 70 ans
- Le 1<sup>er</sup> juin** M. Honoré KERN, 24 rue des Champs 71 ans
- Le 09 juin** M. Roger JAEGLÉ, 1 chemin des Peupliers 74 ans
- Le 30 juillet** M. Othon ZUSSY, 20 Grand-Rue 70 ans

## GRANDS ANNIVERSAIRES

- 90 ans **le 17 mai** Mme Jeanne WEYNACHT née MURA 4 Grand-Rue
- 90 ans **le 11 septembre** M. Fernand ZUMBIHL 6 rue de l'Eglise
- 90 ans **le 05 octobre** Mme Raymonde BEGONI 9 rue du Panorama
- 85 ans **le 12 mars** Mme Marie-Claire HOFFNER née RISACHER 4 rue des Champs
- 85 ans **le 18 mars** M. Jean BEGONI 9 rue du Panorama
- 80 ans **le 07 mars** M. Bernard CHRISTEN 16 rue de St-Amarin
- 80 ans **le 18 septembre** M. René KRAJNIK 8 rue du Panorama



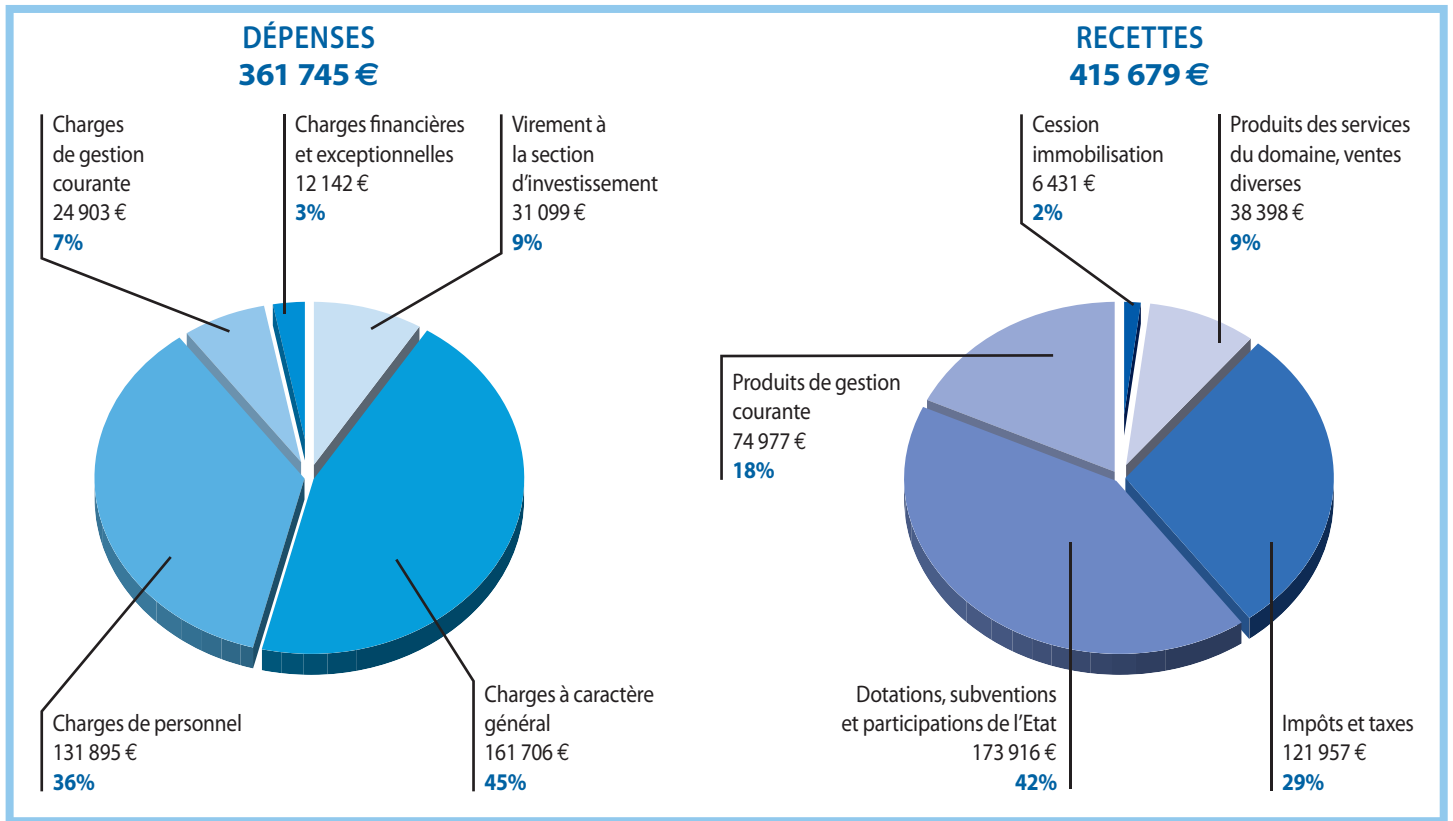
## NOCES DE DIAMANT

- Le 12 juillet** M. Jean-Pierre HEINRICH et Mme Madeleine HERR 4 rue du Relais
- Le 25 août** M. François ROSENBLATT et Mme Reine HOLL 6 rue de la Grotte
- Le 27 août** M. Robert HUMMEL et Mme Germaine DUWALD 18 rue du Panorama

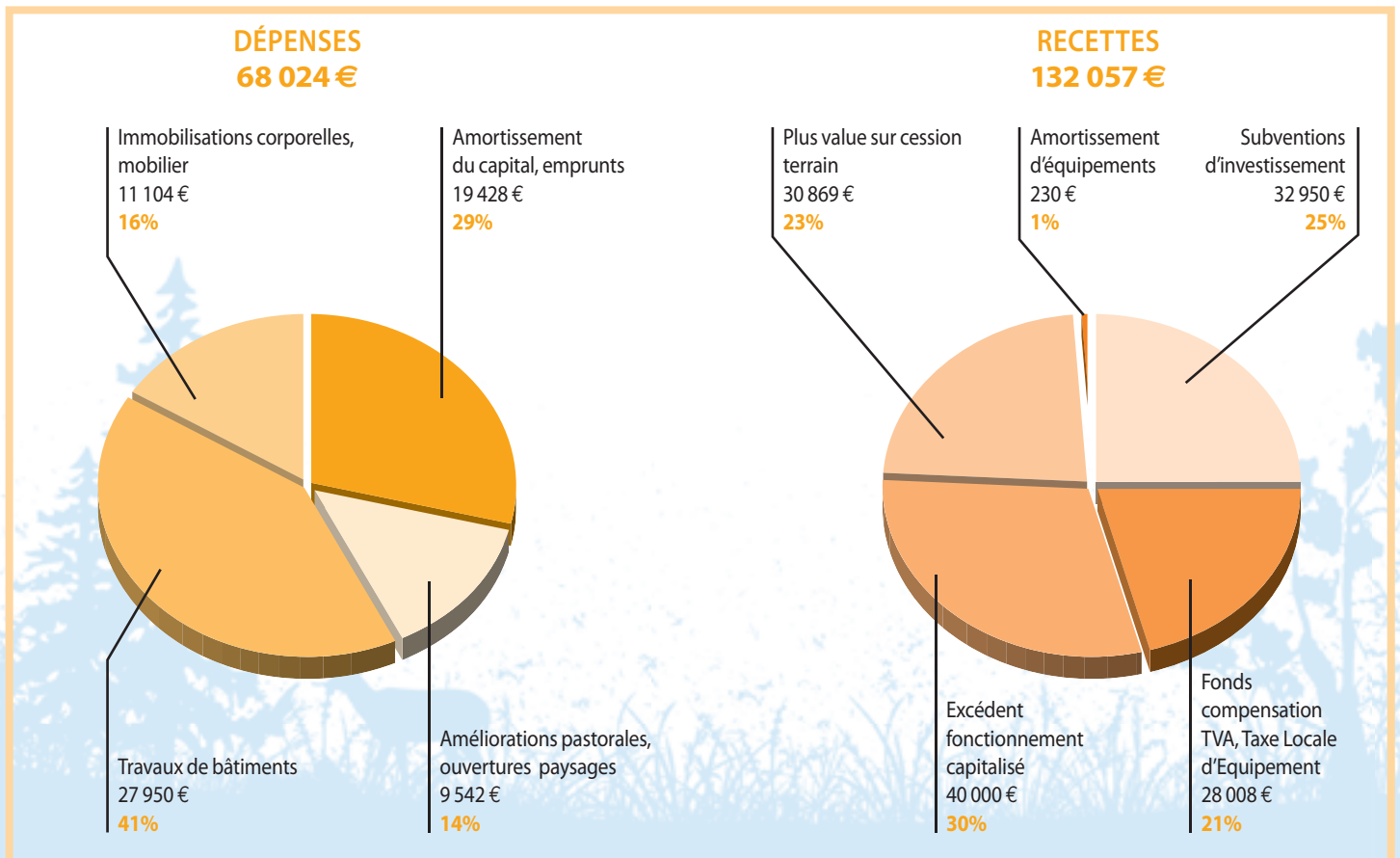
## NOCES D'OR

- Le 29 juillet** M. Alphonse LUDWIG et Mme Colette WALTER 12 Grand-Rue
- Le 12 juin** M. Gérard BRAND et Mme Eugénie née MERKEL

## Fonctionnement



## Investissement



## LE CONSEIL MUNICIPAL EN SÉANCE DU :

### 13 JANVIER

Demande l'inscription de dossiers au Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN) : signalétique des lieux-dits, plaquette d'information de 5 circuits (trois nouveaux circuits, la ronde des fontaines et le parcours de santé), la réhabilitation de l'ancienne décharge rue de la Forêt et un verger pédagogique pour l'école.

Demande le dépôt d'une demande de subvention, au titre de la Dotation Globale d'Équipement, pour les travaux de réfection de la couche d'enrobé de la route du Haag, classée en chemin rural.

Approuve l'Etat de Prévision des Coupes 2010 en forêt qui devrait dégager une recette nette de 15 389 €, qui sera réduit du coût des travaux d'entretien et d'investissement s'élevant à 7 150 €.

Demande à bénéficier de la mission Assistance Technique fournie par l'Etat au titre de l'aménagement du Territoire.

Confie les prestations de secours sur le domaine skiable alpin et de fond du Markstein au Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Massif Markstein-Grand'Ballon et adopte le barème de recouvrement des frais de secours.

Nomme M. Vincent CHRISTEN comme représentant du conseil municipal siégeant au Comité Consultatif Communal des Sapeurs Pompiers volontaires en remplacement de M. Stéphane KUBLER.

Nomme Mme Joselyne VITT en qualité d'agent recenseur pour réaliser l'enquête de recensement de la population.

### 25 FÉVRIER

Décide de ne pas faire usage de son droit de préemption dans les ventes d'immeubles rue de la Forêt, rue du Printemps et rue du Ravin.

Décide d'adopter le plan de sauvegarde du patrimoine bâti traditionnel, mis en place par la Communauté de Communes dans le cadre du GERPLAN, et approuve les termes financiers et administratifs du dispositif d'accompagnement.

Demande à M. le Maire de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général pour les travaux de réfection de la route du Haag, au titre de la voirie communale (940 m) et au titre d'un classement touristique pour l'ensemble de la route (6 600 m).

Désigne M. Vincent COUSSEDIÈRE au titre de délégué de la commune pour siéger à l'Association de Gestion de la Salle Bramaly.

### 31 MARS

Approuve le compte administratif Forêt 2009, qui dégage un excédent de fonctionnement de 1 257,43 €, un déficit d'investissement de 515,00 € et un résultat global de clôture de 77 497,72 €, incluant l'excédent des années antérieures.

Approuve le compte administratif 2009 du budget général, qui dégage un excédent de fonctionnement de 57 120,82 €, un déficit d'investissement de 53 225,59 € et un résultat global de clôture de 56 001,03 €, incluant l'excédent des années antérieures.

Vote le budget primitif 2010, qui s'équilibre à 648 956,63 €, dont 212 730,00 € d'investissement.

Vote le budget spécifique à la forêt 2010, qui s'équilibre à 153 497,72 €, avec les résultats reportés.

### 12 MAI

Examine la demande de réduction du loyer de chasse du locataire du lot n°1 au titre des nuisances générées par la nouvelle plate-forme de compostage et le passage du rallye automobile en automne. N'adhérant pas à l'argument de nuisances au Heiskopf ne décide pas de baisse mais consent à geler le loyer pour les deux lots de chasse jusqu'à la fin des baux, le 1er février 2015.

Approuve la proposition du Club Vosgien de modification de l'itinéraire du sentier pédestre, balisé triangle rouge, en provenance de Moosch, améliorant la sécurité à l'entrée du village et ajoutant un cachet paysager.

Adhère à la démarche du périscolaire géré par la Communauté de Communes, mais demande des garanties complémentaires sur deux articles de la convention de partenariat.

Vote un crédit de 50 € pour l'achat d'un cadeau de départ à la retraite au bénéfice de M. Pascal GASSER, instructeur des demandes d'urbanisme.

Prend acte de plusieurs dons et remercie les généreux donateurs.

### 23 JUIN

Accueille les techniciens de l'Unité Territoriale de l'ONF de St-Amarin, qui exposent les différentes missions de l'ONF, les changements réglementaires, et la tarification des différents travaux d'exploitation, patrimoniaux de maintenance, sylvicole et d'infrastructure.

Décide de vendre un terrain constructible de 6,86 ares à Melle Hélène ZUSSY & M. Emmanuel BAUER, au prix de 4 500 € l'are.

## 29 SEPTEMBRE

Prend acte du rapport 2009 de la Communauté de Communes de St-Amarin portant sur le service de l'eau et de l'assainissement.

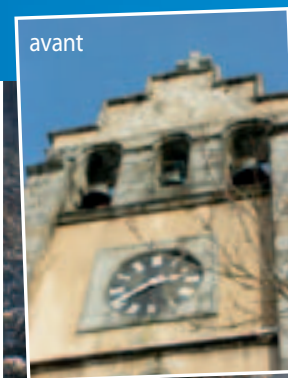
Revoit le versement de la prime de rendement et de service à l'agent technique pour se conformer à la nouvelle réglementation et compense celle-ci par l'Indemnité d'Administration et de Technicité.

Crée un emploi à temps non complet pour les travaux de nettoyage des locaux de la mairie et de la salle de classe à l'étage, pour une durée hebdomadaire de 6 h.

Répond favorablement à la cession d'une parcelle enclavée, de 8,38 ares, à la Steinmatt, à M. Denis MURA.

Désigne M. Stéphane HERRGOTT, architecte, en qualité de maître d'œuvre pour les travaux du nouvel hangar communal.

Retient l'offre d'EDF pour une pré-étude photovoltaïque sur le bâtiment de la mairie/école et le futur hangar.



après

## 17 NOVEMBRE

Approuve la convention de partenariat du périscolaire suite aux explications et garanties orales et écrites.

Approuve la réalisation de deux projets dans le cadre du GERPLAN : signalétique sentiers et lieux-dits et charge M. le Maire de présenter ces dossiers afin d'obtenir des subventions du Conseil Général et de la Région.

Prend connaissance des rapports 2009 de la Communauté de Communes de Saint-Amarin, sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets et d'activités.

Autorise le Maire à payer une facture ayant fait l'objet d'une avance par un particulier, portant sur l'acquisition d'un plafond suspendu pour la salle « hors sac » de la ferme du Haag.



## URBANISME 2010

### Autorisation Permis de Construire délivrée :

PC 10 F0001	6b rue de la Forêt	Extension maison d'habitation
PC 10 F0002	1 rue de la Forêt	Maison individuelle
PC 09 F0003	rue des Champs « Auf der Hoëhe »	Maison individuelle
PC 10 F0001-1	6b rue de la Forêt	Modification PC 10 F0001

### Déclarations Préalables :

DP 10 F0001	15 rue des Champs	Abri bois attenant à la maison
DP 10 F0002	4 rue de St-Amarin	Déplacement porte garage
DP 10 F0003	1 rue de la Forêt	Division parcellaire
DP 10 F0004	2 rue de la Forêt	Couverture terrasse
DP 10 F0005	rue des Champs « Auf der Hoëhe »	Division parcellaire
DP 10 F0006	15b rue du Printemps	Panneaux photovoltaïques
DP 10 F0008	5 rue de St-Amarin	Remplacement transformateur EDF
DP 10 F0009	29 Grand-Rue	Abri de jardin
DP 10 F0010	29 Grand-Rue	Agrandissement terrasse

# ACTION MUNICIPALE : DIVERS

## CONSEIL CONSULTATIF DES JEUNES

**Rappel : le CCJ a été créé dans le but d'offrir un lieu d'écoute et d'expression aux jeunes de notre village. Ces derniers peuvent participer au conseil dès leur 12<sup>ème</sup> année et jusqu'à leur 17<sup>ème</sup> année incluse.**

### RÉUNIONS EN 2010 :

**Samedi 27 février :** bilan 2009, mise en place du nouveau conseil et définition des objectifs de l'année.

François Cattenoz et Izia Oseredczuk quittent le conseil (18 ans). Alexis Oseredczuk, Mathilde Hoffner et Elise Zussy rentrent au conseil.

**Samedi 5 juin :** réunion d'information sur le fonctionnement du Conseil Général et du Conseil Régional.

**Samedi 10 juillet :** état des lieux du terrain de tennis. L'idée de déplacer les panneaux de basketball actuellement inutilisés pour créer un terrain multisports est émise. Une réflexion sera menée dans cette direction afin de mieux utiliser les infrastructures existantes.

**Samedi 23 octobre :** projet de concert rock. La date du 9 avril 2011 est retenue. Le programme sera arrêté avec les groupes (locaux ou extérieurs) susceptibles d'intervenir.

**Samedis 6 et 20 novembre :** atelier de décoration pour les sapins de Noël.

**Dimanche 12 décembre :** service à la fête des aînés.



Il faut souligner l'esprit volontariste développé par le groupe, aussi bien pour les ateliers de décoration que pour le service du 12 décembre. A noter également que les travaux qui seront entrepris au terrain de football se feront avec la participation active des jeunes. Bravo !



## AMÉLIORATION PASTORALE « ESPENWALDBUCKEL »

Après une opération de déboisement laborieuse réalisée par lots de bois (merci aux exploitants !), le chemin d'exploitation prévu dans le projet a été réalisé par l'entreprise Nicollet sur une longueur de plus de 600m. La phase suivante consiste à déboiser partiellement la zone boisée restante (prévu par lots de bois en 2011) avant que l'exploitant pose la clôture.

## ERDF

Suivi du chantier ERDF pour le bouclage de l'alimentation électrique du village. La ligne 20 000 volts, enterrée, qui vient de la route des crêtes est connectée sur le transfo de l'école qui a été remplacé. Ce bouclage des circuits devrait nous mettre à l'abri des coupures en cas de rupture de la ligne venant de Saint-Amarin.

## LA COMMUNICATION EN 2010

**Bulletin communal annuel :** janvier 2010

«Geishouse infos» n°7 : avril 2010

«Geishouse infos» n°8 : juin 2010

«Geishouse infos» n°9 : septembre 2010

**Le site internet [www.geishouse.fr](http://www.geishouse.fr) :**

La mise à jour est faite « en temps réel ». En 2010, le site a enregistré **20134 visites**, soit environ 55 visites journalières tout au long de l'année.

## DEGÂTS DE SANGLIERS

De nombreux concitoyens ont été victime cet automne de dégâts des sangliers. Ces faits sont d'autant plus énervants que les passages se sont succédés et que la législation ne prévoit pas le dédommagement des particuliers.

Le maire a néanmoins demandé aux adjudicataires d'organiser des battues de chasse plus régulières ; par ailleurs, une concertation s'est également engagée avec les adjudicataires en vue d'étudier les possibilités de participations financières pouvant, le cas échéant, être versées aux particuliers ayant subi des dégâts et souhaitant s'équiper en clôtures électriques.

## BÉNÉVOLAT

**Le bénévolat associatif est très présent. Les 8 associations actives mobilisent ensemble un nombre considérable de personnes.**

Depuis quelques temps, la municipalité organise deux journées « citoyennes » dans l'année, une au printemps et une autre en automne.

Ces journées permettent d'entretenir et d'embellir notre environnement. Elles présentent aussi l'occasion aux nouveaux arrivants de mieux connaître leur environnement (au sens large du terme).

Convivialité, générosité, solidarité, sont les maîtres-mots de ces journées. Ces journées contribuent notamment à développer la notion de « bien vivre ensemble dans notre village »

Le repas de midi offert par la commune et pris en commun à la salle Bramaly est aussi un temps fort !

Nombre de participants à la journée du 22 mai 2010 : **41**

Nombre de participants à la journée du 16 octobre 2010 : **30**

### Les travaux réalisés lors de ces 2 journées :

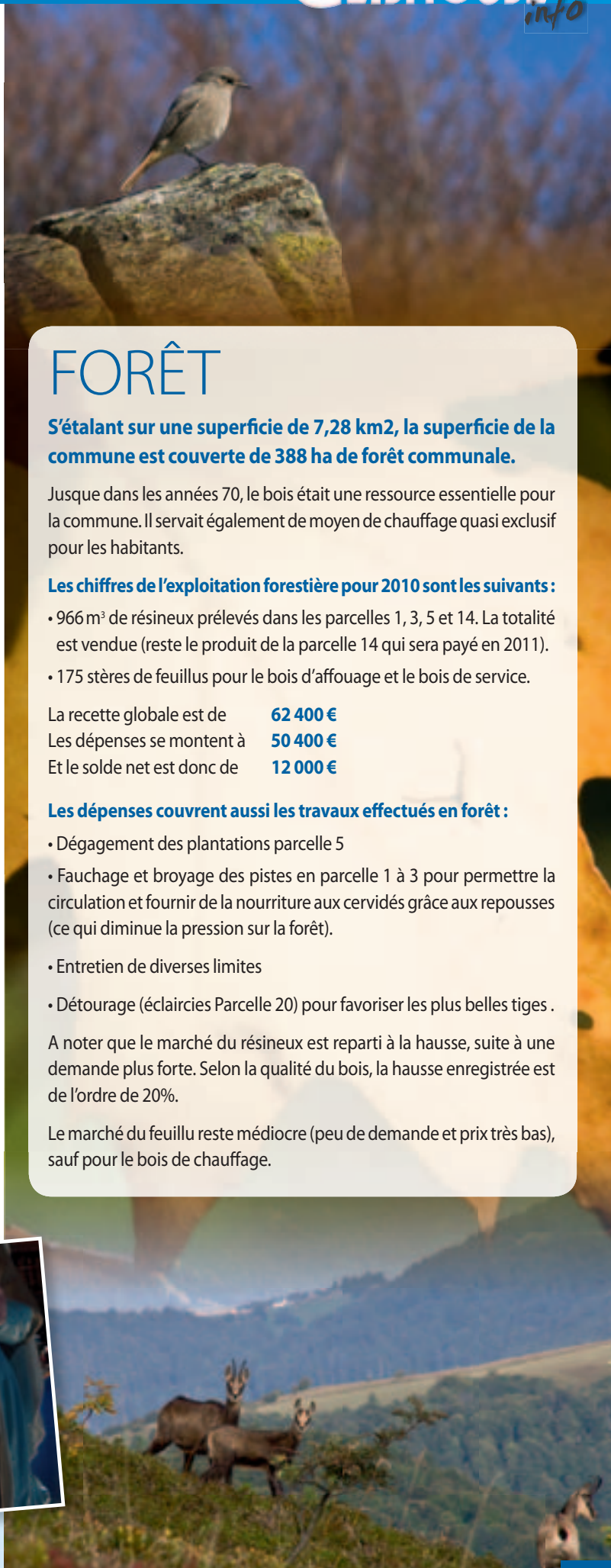
- Mise en place du fleurissement du village.
- Réaménagement paysager du monument aux morts.
- Amélioration du site « plate-forme de compostage ».
- Sentiers pédestres : balisage, reprofilage, élagage.
- Parcours de santé : Entretien des ateliers et de la signalétique, élagage et coupe de sécurité, nivellement de certains tronçons du parcours.
- Peinture des balustrades du parvis de l'église.
- Finition de la salle « hors sac » de la ferme du Haag
- Défrichage et nettoyage du terrain de tennis
- Défrichage du « verger ».

### En dehors de ces journées, deux « chantiers » ont été menés par des bénévoles :

- La rénovation et la remise en peinture des statues de la Grotte de Lourdes en septembre.
- La pose d'un revêtement sur la plate-forme de tri (bennes) en octobre.

Tout au long de l'année, ce sont aussi des bénévoles qui assurent l'entretien et le fleurissement de certains lieux et sites de notre village.

Toutes ces personnes, pour qui rendre service est un état d'esprit et qui donnent de leur temps pour la collectivité de manière désintéressée, méritent la reconnaissance et les remerciements de tous les habitants du village.



## FORÊT

**S'étalant sur une superficie de 7,28 km<sup>2</sup>, la superficie de la commune est couverte de 388 ha de forêt communale.**

Jusque dans les années 70, le bois était une ressource essentielle pour la commune. Il servait également de moyen de chauffage quasi exclusif pour les habitants.

### Les chiffres de l'exploitation forestière pour 2010 sont les suivants :

- 966 m<sup>3</sup> de résineux prélevés dans les parcelles 1, 3, 5 et 14. La totalité est vendue (reste le produit de la parcelle 14 qui sera payé en 2011).
- 175 stères de feuillus pour le bois d'affouage et le bois de service.

La recette globale est de **62 400 €**

Les dépenses se montent à **50 400 €**

Et le solde net est donc de **12 000 €**

### Les dépenses couvrent aussi les travaux effectués en forêt :

- Dégagement des plantations parcelle 5
- Fauchage et broyage des pistes en parcelle 1 à 3 pour permettre la circulation et fournir de la nourriture aux cervidés grâce aux repousses (ce qui diminue la pression sur la forêt).
- Entretien de diverses limites
- Détourage (éclaircies Parcelle 20) pour favoriser les plus belles tiges .

A noter que le marché du résineux est reparti à la hausse, suite à une demande plus forte. Selon la qualité du bois, la hausse enregistrée est de l'ordre de 20%.

Le marché du feuillu reste médiocre (peu de demande et prix très bas), sauf pour le bois de chauffage.

# ECOLE DE GEISHOUSE

**Les actions menées durant cette année 2010 étaient en lien étroit avec le Projet d'école, « L'élève, un citoyen en devenir ». Il est vrai qu'il nous apparaît essentiel de toujours plus développer chez l'enfant son esprit d'ouverture aux autres et à son environnement, sa sensibilité au monde qui l'entoure.**

Ainsi, les enfants de l'école ont participé, sous l'impulsion de l'équipe enseignante, à certains moments importants de la vie du village.

A l'occasion du Carnaval du village, qui a eu lieu dimanche 14 février 2010, les élèves de l'école se sont inspirés du conte « Le joueur de flûte de Hamelin » de Grimm, pour confectionner en classe leurs costumes et ainsi défilé en petits rats et joueurs de pipeaux avec le reste des troupes.

La Ronde des Fontaines, parcours dans les rues du village avec contes inventés par les enfants et apposés sur chacune des 18 fontaines concernées, a été inaugurée le samedi 24 avril 2010

Comme l'an passé, les enseignants de l'Ecole ont également souhaité organiser dimanche 06 juin 2010, en toute convivialité, un repas à la salle Bramaly (mise à disposition gracieusement), suivi d'une kermesse dans l'enceinte de l'Ecole, avec l'aide très précieuse de tous les membres du Conseil d'Ecole et de leurs conjoints.

Pour clore une année scolaire riche en événements, les élèves et leurs enseignants ont imaginé, mis en scène et offert aux parents une représentation dans laquelle deux personnages de deux contes différents existants (« Ferdinand, l'attrapeur d'histoires » et « Le joueur de flûte de Hamelin ») se rencontraient pour trouver une issue heureuse au problème rencontré par le garçon. Cette fête de fin d'année a eu lieu samedi 26 juin 2010.

En amont de cette réalisation scénique, les enfants avaient eu le plaisir d'écouter régulièrement des historiottes et contes racontés par Marlyse SCHEUER, conteuse mulhousienne, qui s'est déplacée jusqu'à nous durant deux années scolaires.

Cette action, en lien avec le projet d'école, a pu avoir lieu grâce à la participation financière de la Mairie de Geishouse.

Dans le cadre du devoir de mémoire, les élèves de la classe de CE/CM de Mr BINSINGER ont participé, comme chaque année, à la Commémoration du 11 Novembre, en interprétant la Marseillaise devant le Monument aux Morts.

Malgré les contraintes de temps, le marché de Noël a eu lieu le samedi 11 décembre 2010. L'école tient d'ailleurs à remercier tout particulièrement les personnes qui, de près ou de loin, se sont associées à sa préparation et à sa tenue.

L'année s'est achevée sur une note musicale avec le Concert de Noël, dans l'après-midi du dimanche 19 décembre 2010, organisé par la Musique Union de Geishouse et pour lequel les deux classes de l'Ecole étaient conviées à participer.

Nous profitons de cette rétrospective pour vous adresser, à toutes et à tous, une très belle année 2011, au nom de l'Ecole.

Les enseignants de l'Ecole  
Estelle BINSINGER - Eric BINSINGER



## VOISINAGE

**Les relations de bon voisinage sont une clé du « bon vivre à Geishouse ». Plutôt que de prendre un «arrêté municipal» avec simplement des interdits, nous pensons qu'un rappel à la responsabilité civique et au respect de chacun devrait avoir un effet tout aussi bénéfique. Appliquons les règles suivantes :**

- Respectez le repos du dimanche et des jours fériés.
- Respectez les heures de repas pour vos tontes et activités bruyantes. Soyez attentifs aux repas-terrasse en été...Évitez bruits et odeurs désagréables (feux...).
- Vous connaissez un peu vos voisins et leurs rythmes de travail...ceux qui travaillent tôt, ceux qui travaillent de nuit...Soyez vigilants et respectez leur sommeil.
- Avertissez vos voisins si vous prévoyez un événement «exceptionnellement bruyant» (fête, musique, chantier important causant des nuisances...) Restez cependant respectueux de leur sommeil !
- Informez vos voisins de vos absences prolongées : demandez-leur d'être attentifs à ce qui se passe aux alentours pour prévenir les vols et cambriolages éventuels...
- Soyez attentifs à vos chiens et/ou autres animaux. Veillez à ce qu'ils ne dérangent pas vos voisins par leurs cris exagérés, et ne leurs permettez pas de «poser» leurs crottes sur la propriété et le chemin des autres.
- Faites couper et élaguer les arbres et haies qui cachent la vue de vos voisins. Nous avons la chance d'avoir un paysage magnifique, faisons en sorte que tout le monde puisse en profiter. Cette recommandation est également à prendre en compte pour les haies et les arbres qui bordent les rues et empêchent une bonne visibilité de circulation.
- Si vous êtes exceptionnellement amené à faire un feu extérieur, la fumée ne doit en aucun cas être gênante pour le voisinage. Veillez à la sécurité et la nuisance...et prévenez les voisins.

Et n'oubliez pas... « *La liberté des uns commence là où finit celle des autres* » et « *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse* ».

Si chacun est attentif et respectueux de l'autre, on devrait arriver à vivre en bonne harmonie entre voisins et profiter de chaque instant de vie pour le bonheur de tous !

## SÉBASTIEN LOEB, UN SEPTUPLE CHAMPION DU MONDE ALSACIEN À GEISHOUSE



**Le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2010, notre village a eu l'honneur d'accueillir une épreuve spéciale du Championnat du monde des rallyes WRC. En effet, Sébastien LOEB, Dany SORDO, Sébastien OGIER, Jari-Matti LATVALA, Peter SOLBERG, Kimi RAIKKONEN, Ken BLOCK et bien d'autres pilotes encore, se sont élancés de Geishouse pour rejoindre Jungholtz, via le col du Haag.**

Il s'agissait de l'épreuve spéciale du Grand Ballon parcourue sur 24 kms à 2 reprises dans la journée et que notre champion alsacien a avalés en 13 minutes 50 !

L'organisation de cette épreuve sportive hors du commun, sous la houlette de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA), a été difficile et contraignante.

Après de multiples réunions préparatoires avec la FFSA et les autorités locales, le Maire, Gilles STEGER a proposé de fédérer et coordonner l'organisation de l'épreuve.

Ainsi, l'Association de Gestion de la Salle Polyvalente, présidée par le Maire, a supervisé l'ensemble des opérations qui ont été confiées à plus d'une soixantaine de bénévoles issus de toutes les associations du village aidés par quelques habitants bénévoles venus gonfler les rangs pour l'occasion.

Toutes les associations du village, sans exception, ont travaillé main dans la main, avant, pendant et après le passage de la course pour assurer une organisation et un accueil de qualité.

L'organisation d'un tel événement constituait une première pour nos associations, qui dans une solidarité et un esprit d'équipe, sans faille, ont relevé l'audacieux défi.

Balisage de l'épreuve, des zones de stationnement, des zones publiques, fléchage, filtrage à l'entrée du village, gestion des parkings, information des spectateurs, tenue des buvettes, rangement et nettoyage à l'issue de l'épreuve, telles ont été les multiples tâches assurées avec brio par nos bénévoles.



L'organisation dans notre village a été exemplaire grâce à la parfaite entente et collaboration entre les associations qui se sont unies pour la circonstance.

La FFSA et les autorités locales ont d'ailleurs souligné le travail remarquable réalisé à Geishouse pour l'accueil de ce rallye, travail qui a été mis à l'honneur lors d'une réunion de débriefing.

Tous nos remerciements et nos félicitations à tous les bénévoles qui ont contribué au succès incontestable de cette journée inoubliable à Geishouse où le public eu, par ailleurs, l'occasion d'approcher et de dialoguer avec les pilotes et notamment Sébastien LOEB, qui avec son copilote Daniel ELENA se sont aimablement prêtés au jeu malgré la pression pesant sur leurs épaules.

L'épreuve française du championnat du monde des rallyes 2011 sera reconduite en Alsace et Lorraine cette année.

Vu le succès remporté en 2010 par l'épreuve spéciale dite du Grand Ballon, avec un public respectueux de l'environnement, les probabilités de revoir les pilotes sur nos terres à Geishouse sont relativement fortes.

Aussi, rendez-vous est d'ores et déjà donné à tous les bénévoles pour accueillir, cette année encore, notre grand champion Sébastien LOEB, dans notre superbe village de Geishouse !



# SERVICE INCENDIE ET SECOURS

## BILAN D'ACTIVITÉ 2010

### INTERVENTIONS

En 2010 le Centre de Première Intervention de Geishouse (CPI) a réalisé 26 interventions réparties comme suit :

- 2 Accidents de la circulation
- 10 Chutes d'objets divers
- 9 Nids de guêpes
- 1 Sauvetage d'animal
- 4 Secours à personnes

### EFFECTIF

Au 31/12/2009 l'effectif du corps de sapeurs-pompiers est de neuf hommes et deux femmes. Il compte un adjudant chef, un sergent chef, un caporal chef, trois caporaux et cinq sapeurs.

Nous avons malheureusement enregistré la démission du caporal chef Claude CHRISTEN.

La moyenne d'âge de notre CPI est de 35 ans.

### EVÈNEMENTS

Lors de la fête de notre sainte patronne le sapeur 1<sup>ère</sup> classe Roger LUTHRINGER a été décoré de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers en argent pour vingt années passées au service de la population.

### FORMATION

En 2010 deux personnels ont effectué la formation de perfectionnement au port de l'appareil respiratoire isolant (ARI), deux autres celle relatif au perfectionnement de l'attaque des feux. Ceci représente un volume total de 24 heures.

En marge de cela, douze manœuvres mensuelles, le recyclage annuel de secourisme et la formation continue de sous-officiers viennent totaliser 356 heures de formation de maintien des acquis. Cela représente 46 heures pour le sapeur-pompier présent à toutes les manœuvres.

### DISPONIBILITÉ

La disponibilité pour l'ensemble du personnel du CPI et de l'amicale se totalise et se répartie de la manière suivante :

Entretien des locaux et du matériel : ≈ 120 heures.

Lors de notre journée de travail nous avons notamment construit un barrage amovible au lieu dit le Moulin afin de créer un point d'aspiration, effectuer des réparations sur le VPIHR avec l'aide précieuse de M Jean-Jacques ZUSSY que je voudrais à cette occasion remercier chaleureusement.

Manœuvres et formations : 380 heures

Cérémonies et représentations : ≈ 100 heures.

Fonctionnement et gestion du CPI : ≈ 250 heures pour le chef de corps.



### BUDGET

Les dépenses pour le service d'incendie s'élève à 21 300 € en section de fonctionnement et 14 300 € en section d'investissement.

### RECRUTEMENT

Comme vous avez pu le lire, le caporal chef Claude CHRISTEN a quitté notre centre de première intervention pour des raisons de disponibilité personnelle. Dans les cinq prochaines années ce seront quatre autres sapeurs-pompiers qui pourront prétendre à la vétérance. Sachant qu'il faut trois années pour former un sapeur-pompier et trois autres pour qu'il acquière une expérience notoire, nous sommes donc à la recherche de nouvelles recrues afin de pérenniser ce formidable service de proximité.

Lors de nos passages pour la journée du sapeur ou des calendriers, nous sommes honorés par le soutien que vous nous témoigné. En 2009 lors de la cérémonie du centième anniversaire de la création de notre corps de sapeurs-pompiers j'ai été personnellement ému par vos applaudissements et vos encouragements. De ce fait, j'ai du mal à penser qu'un jour ce service de proximité puisse s'éteindre. Aussi, pour que celui-ci puisse se pérenniser il faut une relève. Si vous ou un membre de votre famille avez entre 12 et 45 ans, qu'altruisme, courage et dévouement ne sont pas de vains mots et que vous désirez vivre un engagement au service des autres en marge de votre métier, de vos études tout en tenant compte de votre vie familiale ; vous pouvez prendre contact avec le chef du centre de première intervention de Geishouse.

Pour certaines personnes (élus et autres), et je peux les comprendre, ce service est coûteux et qu'avec ce budget la commune pourrait faire autre chose. Mais en cas de problème nous serions dépendant du centre de secours de Saint-Amarin avec des délais plus ou moins long selon la période de l'année et la nature de l'intervention. Effectivement le fourgon pompe tonne a besoin d'environ 15 minutes pour monter et le temps de route en hiver est rallongé s'il neige. Mais quelquefois une seule intervention suffit pour que ce service public soit rentabilisé !

**Adjudant chef Michel ARNOLD**  
**32b Rue des Champs 68690 GEISHOUSE**  
**Tel : 03.89.38.96.09**

# DÉTECTEUR AUTONOME AVERTISSEUR DE FUMÉE (D.A.A.F.)



## SAVEZ-VOUS QUE ... ?

- En France, un incendie d'habitation se déclare toutes les 2 minutes soit 250 000 incendies domestiques par an
- 7 incendies sur 10 ont lieu le jour mais 7 décès sur 10 surviennent la nuit
- Parmi les victimes d'incendie domestique, 1 personne sur 2 décède ou est hospitalisée dans un état grave
- L'intoxication par inhalation de fumée est à l'origine de 80% de ces décès
- Les incendies domestiques sont la 2<sup>ème</sup> cause de mortalité accidentelle chez les enfants de moins de 5 ans

**Un DAAF permet d'être averti rapidement et d'éviter le drame.**

**Vous vous posez encore quelques questions !**

## A QUOI SERT-IL ?

**Le Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée permet d'avertir par un signal très fort (85 décibels) les occupants endormis de la naissance d'un incendie. Il n'empêche pas l'éclosion d'un feu. Il ne détecte pas le monoxyde de carbone.**

## EST-IL OBLIGATOIRE ?

Le D.A.A.F. n'est pas obligatoire en France pour l'instant, mais il l'est dans de nombreux pays dont la Belgique et le Royaume-Uni.

La loi n° 2010-238 du 9 mars 2010 vise à rendre obligatoire l'installation de détecteurs de fumées dans tous les lieux d'habitations. L'Article L 129-8 prévoit que l'occupant d'un logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, doit installer au moins un D.A.A.F, veiller à son entretien et à son fonctionnement.

Les différents articles de cette loi entrent en vigueur dans les conditions prévues par un décret en conseil d'état et au plus tard au terme d'un délai de cinq ans.

## COMBIEN EN FAUT-IL ?

Un D.A.A.F. permet de couvrir environ 60m<sup>2</sup> soit l'équivalent d'un F3. Au-delà, deux appareils (ou

plus) seraient nécessaires pour assurer une bonne «surveillance». Dans une maison individuelle, un appareil par niveau est conseillé.

## OÙ L'INSTALLER ?

Les fumées chaudes s'élevant toujours dans une pièce, c'est donc au plafond que le D.A.A.F devra être installé.

A défaut de pouvoir le fixer au plafond, il peut être placé contre un mur à environ 30cm du plafond et à au moins 60 cm des angles de la pièce.

Dans une pièce : au milieu de celle-ci.

Dans un couloir : dans l'axe de circulation, à chaque extrémité si celui-ci fait plus de 8m de long, à la base de l'escalier menant vers l'étage supérieur.

Afin d'éviter les déclenchements intempestifs, ne les placez pas dans la cuisine ou la salle de bain ou près d'une fenêtre ou d'une grille de ventilation.

Exemple d'implantation :



## LEQUEL CHOISIR ?

Les propositions commerciales sont considérables et un même appareil peut être vendu sous plusieurs marques différentes.

La meilleure garantie consiste à acheter un appareil disposant du marquage NF ou EN.

A défaut d'un marquage NF ou EN, l'appareil devra au moins être marqué CE.

L'absence de marquage NF ou EN ne signifie pas que l'appareil est mauvais.

## OÙ L'ACHETER, À QUEL PRIX ?

Dans tous les magasins de bricolage ou les hypermarchés.

Sur Internet, le marché est également très ouvert.

Un bon détecteur se trouve sur le marché entre 10 et 25 euros.

## OÙ SE RENSEIGNER ?

De nombreux sites sur Internet traitent des D.A.A.F., de la détection de fumée dans les logements, de la future loi, de la conduite à tenir en cas d'incendie, du monoxyde de carbone et de quantité de sujets similaires.

Les sapeurs-pompiers de votre village sont aussi à votre disposition pour vous informer.

## ACTION DE L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Dans le cadre de l'opération de la fédération nationale des sapeurs-pompiers français, l'amicale vous propose le D.A.A.F de marque KIDDE, modèle 29-FR conforme à la norme NF EN 14604 au prix de 13€. Sur cette somme 1€ sera reversé à l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers. Le règlement ne sera encaissé qu'à la livraison du matériel.

### Le D.A.A.F proposé :

Le matériel que vous propose la Fédération est le détecteur optique **Kidde, modèle 29-FR**.

Il est conforme à la norme NF EN 14604 de novembre 2005 et répond aux exigences de qualité définies par la Commission Prévention de la FNSPF.

Il comporte :

- une alarme de 85 décibels,
- un bouton test permettant de vérifier son bon fonctionnement,
- un signal sonore avertissant lorsque la pile doit être changée,
- une pile alcaline 9V,
- il est garanti 5 ans,
- une notice d'installation,
- des supports de montage.

Si vous souhaitez acquérir un (ou plusieurs) Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée par le biais de l'amicale des sapeurs-pompiers de Geishouse, veuillez vous adresser à la mairie avant le 28 février 2011 en accompagnant votre demande d'un chèque de 13€ par appareil.

# LE PLAN LOCAL D'URBANISME

## RAPPEL

Les 15 communes de la Vallée de Saint-Amarin sont couvertes par un Plan d'Occupation des Sols (POS) intercommunal, approuvé en 1999. Par délibération du 22.09.2009, la Communauté de communes a décidé d'engager sa révision, afin de le transformer en Plan Local d'Urbanisme (PLU) communautaire.

La procédure de révision du POS en PLU se déroule sur environ trois ans, et doit ainsi aboutir à l'approbation officielle du dossier de PLU - et donc sa substitution au POS actuel - à la fin de l'année 2012.

Les travaux d'études et de mise en point du projet de PLU sont assurés par un groupement de bureaux d'études, dont le mandataire est l'agence d'urbanisme REDD, basée à Strasbourg. Ces bureaux d'étude travaillent en dialogue aussi bien avec les élus de la Commission d'urbanisme communautaire qu'avec les communes.

Au printemps 2010, les thématiques concernées par le travail de PLU ont fait l'objet d'un premier cycle de cinq ateliers de travail avec la Commission d'urbanisme communautaire.

**Les thèmes de travail de ces 5 réunions étaient les suivants :**

- Problématiques de l'Espace agricole, forestier et naturel
- Infrastructures et activités touristiques
- Structures urbaines 1/2 : Activités et Mobilités
- Structures urbaines 2/2 : Habitat et Pôles de services
- Eléments de l'identité paysagère du territoire et des communes

Durant l'été, l'agence REDD a fait une tournée des 15 communes de la Vallée, afin de rencontrer les conseillers municipaux et d'échanger directement avec eux sur ces thématiques. Ces rencontres ont notamment permis d'enrichir le diagnostic des bureaux d'étude, et de le nuancer selon la situation de chaque commune.

## DEPUIS LA RENTRÉE

La mise au point du nouveau PLU communautaire entame actuellement une étape décisive.

D'une part, un nouveau cycle de 5 ateliers de travail avec la Commission d'urbanisme communautaire démarre au mois de décembre, et va se poursuivre jusqu'au mois d'avril prochain. Ces réunions vont permettre de revenir sur les différents sujets abordés au printemps 2010, mais cette fois en invitant les élus de la Commission à se prononcer sur des orientations.

Celles-ci serviront de base à une première version du PADD, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, qui devrait être soumise aux élus dès le mois de mai 2011 (pour mémoire, dans le cadre d'un dossier de PLU, le PADD est le document qui exprime les principes directeurs du projet).

En outre, la Commission d'urbanisme va également sélectionner une dizaine de sites répartis dans la Vallée, et sur lesquels les urbanistes vont développer des propositions d'aménagement illustrées, dites «Orientations d'aménagement».

D'autre part, le PLU est entré dans sa phase dite de «concertation», ce qui signifie que les documents d'étude vont progressivement être mis en consultation du public et que toute personne intéressée va être en mesure d'exprimer un avis ou d'apporter ses suggestions sur les orientations à prendre en matière d'urbanisme dans la Vallée.

**Concrètement, les habitants vont pouvoir s'informer de quatre manières différentes sur l'avancement des études du PLU :**

1. Les réunions publiques : trois réunions publiques d'information et de débat ont été prévues à l'échelle de la Vallée ; la première a eu lieu à la salle «Le CAP» à Saint-Amarin le 7 décembre dernier. Les deux suivantes auront lieu juste avant l'été 2011 (au moment de la mise au point du PADD), et à la fin de l'année 2011 (au moment de l'arrêt du dossier de PLU). Parallèlement à ces réunions intercommunales, des réunions pourront être organisées dans chaque commune à l'initiative des maires, entre les mois de mai et de septembre 2011.

2. L'exposition. Une exposition sur le PLU est prête et comporte pour le moment 10 panneaux de format A0, présentant les principales thématiques influant sur la mise au point du nouveau PLU. Cette exposition sera complétée avec de nouveaux panneaux lorsque le PADD sera prêt, c'est à dire d'ici l'été 2011. En attendant, cette exposition va pouvoir tourner d'une commune à l'autre, et sera présentée **à GEISHOUSE, salle de réunion de la mairie :**

**Le mardi 8 février 2011 de 7h30 à 11h et de 13h30 à 16h.**

**Le jeudi 10 février 2011 de 7h30 à 11h et de 13h30 à 18h30.**

**Le vendredi 11 février 2011 de 7h30 à 11h et de 13h30 à 16h.**

3. Les documents d'étude. Au fur et à mesure de leur validation, les documents d'étude vont être mis en consultation du public au siège de la Communauté de communes, ainsi que dans les mairies qui souhaiteront les rendre consultables à leurs administrés.

4. Le site internet. Un site internet spécialement dédié au projet de PLU communautaire sera mis en ligne à partir du mercredi 29 décembre 2010. Sur ce site, il sera possible de trouver des informations sur l'avancement du PLU, de télécharger les documents d'étude rendus publics, ainsi que de connaître les dates des prochaines réunions publiques. L'adresse de ce site est [www.plucc-stamarin.fr](http://www.plucc-stamarin.fr).

**Parallèlement, les habitants vont pouvoir adresser leurs observations et suggestions relatives au PLU selon les trois modalités suivantes :**

1. en les inscrivant directement dans les registres mis à leur disposition au siège de la Communauté de communes, ainsi que dans les mairies qui le souhaitent, à côté des documents d'étude mis en consultation.

2. par courrier adressé au Président de la Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin,

3. par courrier électronique adressé à la Communauté de communes par l'intermédiaire du site dédié [www.plucc-stamarin.fr](http://www.plucc-stamarin.fr).

L'ensemble des contributions reçues d'ici à l'arrêt du dossier de PLU (prévu pour la fin de l'année) seront analysées et feront l'objet d'un bilan, porté à la connaissance des élus.

Important : cette phase dite de « concertation » ne doit pas être confondue avec l'Enquête publique, qui interviendra dans le courant de l'année 2012, après l'arrêt du dossier de PLU. C'est seulement au cours de l'enquête publique que le public pourra consulter l'ensemble des pièces du dossier de PLU arrêté, en particulier les plans de zonage et de règlement. Les particuliers pourront alors exprimer des demandes de prise en compte de leurs situations particulières auprès du Commissaire-enquêteur en charge de l'Enquête.

Le travail d'élaboration du PLU s'est poursuivi durant l'été par une nouvelle tournée des 15 communes effectuée par l'Agence REDD, en charge des études. Les modalités ont été adaptées au cas par cas, en fonction des habitudes de travail de chaque commune.

### Dans la plupart des cas, la visite s'est déroulée en deux temps :

- un temps de rencontre avec le Conseil municipal,
- un temps de visite sur le terrain avec les élus.



### Le temps de rencontre avec le Conseil municipal avait pour but :

- de rappeler en quoi consiste le PLU et quels sont les enjeux auxquels il doit permettre de répondre,
- de revenir sur les thématiques qui ont été abordées au printemps dans le cadre des sessions de travail organisées à la Communauté de communes,
- d'échanger directement avec les élus, de recueillir leur point de vue sur les problématiques d'aménagement qui concernent l'ensemble du territoire de la Vallée,
- de mieux prendre en compte la situation propre à chaque commune, ainsi que les préoccupations particulières de ses élus.

### Le temps de visite avait pour but :

- de faire le tour des sites qui présentent un potentiel particulier de développement pour les communes.



### Parmi les préoccupations partagées par l'ensemble des communes figure en premier lieu le maintien de l'équilibre démographique communal, garant de la viabilité des équipements publics communaux, en particulier les écoles, ...

- ... ce qui implique la possibilité d'assurer une production de nouveaux logements. Car, étant donné que la taille moyenne des familles continue de diminuer, il reste nécessaire de créer de nouveaux logements pour garder une population constante,
- ... ce qui implique également d'avoir des logements aux caractéristiques plus variées, mieux adaptés à la diversité des attentes d'aujourd'hui :
  - avec l'allongement de la durée de vie, davantage de personnes âgées vivent seules, et peuvent conserver plus longtemps leur autonomie, surtout si elles peuvent trouver une offre de logements adaptée, dans leur commune,
  - par choix ou par nécessité, les jeunes ménages ont de moins en moins en tête l'idéal de la maison individuelle entourée de son jardin ; ils sont avant tout en attente de logements accessibles, et se fixeront durablement là où ils se verront proposer une offre adaptée à leurs moyens ...

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, le dimensionnement des zones d'extension des communes devra être, davantage que par le passé, justifié et argumenté, en fonction de la nécessité de créer de nouveaux logements et de répondre à une demande non satisfaite. C'est pourquoi chaque commune est invitée à s'interroger sur son « niveau d'équilibre », autrement dit le niveau de population qu'elle souhaite maintenir, conserver ou retrouver durablement « pour que la commune fonctionne bien ».

C'est cette réflexion fondamentale qui a été initiée cet été avec chaque commune.

Cette tournée des communes a livré au bureau d'études une matière abondante, dont la synthèse est encore en cours.

### La démarche d'élaboration du PLU va maintenant se poursuivre de la manière suivante :

Un nouveau cycle d'ateliers PLU va débuter encore avant la fin de l'année au niveau de la Communauté de communes. Au cours de ce nouveau cycle d'ateliers déclinés par thématiques (espaces agricoles et naturels, habitat, déplacements, patrimoine bâti etc.) le bureau d'étude proposera non seulement une synthèse du Diagnostic réalisé depuis le début de l'année, mais également des premières orientations de projet tenant compte des spécificités communales et préfigurant le futur PADD (prévu pour le printemps).

### Parallèlement, la procédure va pouvoir maintenant s'ouvrir en direction du public :

- par la tenue, à l'automne, d'une réunion publique d'information afin de partager avec les habitants les grandes questions soulevées par le PLU,
- par la mise en ligne d'un site internet dédié à la révision du PLU,
- par la réalisation d'une exposition permanente qui sera mise à jour au fur et à mesure de l'avancement du projet, et qui pourra tourner dans les communes.

## LE DEPOT DES DECHETS VERTS

**La plate-forme de valorisation de déchets verts semble à présent fonctionner à son rythme de croisière. De mai à octobre, on constate l'enregistrement d'une centaine de dépôts par mois.**

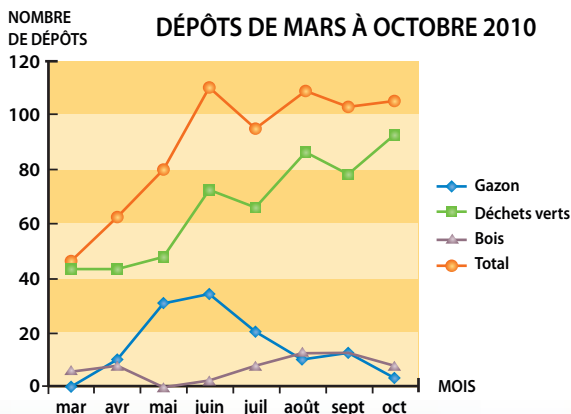
Les consignes de tri sont globalement respectées. Deux points sont néanmoins à améliorer :

- La confusion de tri (liée à la signalétique qui manque de précision) pour certains dépôts. Exemple : les feuilles mortes, les copeaux de bois... sont à déposer dans le box « Gazon ». En effet, ces déchets se décomposent d'eux-mêmes et ne sont donc pas à broyer. Ils empêchent de surcroît le bon fonctionnement du broyeur.
- Le dépôt de bois non recyclable. Le box destiné à recevoir le bois d'œuvre est trop souvent encombré de panneaux comportant un revêtement plastique ou de bois peint. Il n'est pas acceptable que des produits non dégradables ou polluants soient incorporés dans le compost. **Le bois comportant un revêtement plastique ou peinture doit être remis aux ordures encombrantes.**

**Il faut donc retenir que :**

- **Le 1<sup>er</sup> box reçoit le gazon et les déchets qui sont à composter SANS broyage.**
- **Le 2<sup>ème</sup> box reçoit les déchets nécessitant un broyage avant d'être compostés.**
- **Le 3<sup>ème</sup> box reçoit le bois EXEMPT de revêtement quels qu'ils soient.**

Une signalétique plus précise sera mise en place pour le printemps.



**OUVERTURE DE LA PLATE-FORME EN 2011 :**

**du 7 mars au 12 novembre.**

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h à 19h**

**Samedi : de 10h à 18h**

**Fermé les mercredis, dimanches et jours fériés.**

**Récupération de compost :** La production de compost étant suffisante pour répondre aux demandes, il n'est plus nécessaire de le signaler à la mairie. Tous les habitants du village peuvent se servir à volonté.

## LE TRI DES EMBALLAGES

La plate-forme avec les bennes de tri a bénéficié d'un revêtement « dur » pour éviter les zones boueuses présentes en période de dégel et de fortes pluies. Ce travail a été réalisé fin octobre en propre régie avec les employés communaux et les conseillers municipaux volontaires.



Le remplacement de certaines bennes en mauvais état a été demandé.

Pour que les lieux restent propres, nous vous remercions de ne pas laisser sur place (en dehors des bennes) quelque déchet que ce soit (bouchons, papiers ou autres ordures...)

Pour encore améliorer la qualité du tri sélectif, vous trouverez ci-joint une feuille explicative éditée par la communauté de communes de St-Amarin, précisant les matières acceptées dans les différentes bennes.

## LES DECHETS DE DÉMOLITION

Les dépôts de terre et certains gravats fins sont toujours possibles à l'ancien dépotoir de la rue de la forêt, et ce, après autorisation de la mairie.

**LES DÉCHETS SPÉCIAUX : GRAVATS, BÉTON, AGGLOS, TOUT-VENANT peuvent être recyclés par les entreprises suivantes :**

• **KRAGEN Recyclage à URBES.**

Tél/Fax 03 89 82 69 00 - Tél.Port. 06 08 81 88 23

• **Plate-forme SGTA, 27 rue des Genêts à ASPACH le HAUT**

Tél. 03 89 75 60 94

• **Société TRITTER, 129, rue des Genêt à ASPACH le HAUT**

Tél. 03 89 62 70 00

**L'AMIANTE ET TOUS PRODUITS COMPORTANT DES FIBRES D'AMIANTE doivent obligatoirement être traités par une entreprise spécialisée :**

• **ALSADIS, 71, faubourg de Belfort à CERNAY, sur rdv. Tél. 03 89 75 86 47**

• **CENTRE DE TRANSIT L.N.A. 17, rue des Artisans à RICHWILLER, sur rdv.**

Tél. 03 89 53 34 23

**LE PLACOPLATRE. Dépôt et traitement par :**

• **CERNAY ENVIRONNEMENT, 71, faubourg de Belfort à CERNAY, sur rdv.**

Tél. 03 89 75 42 36

**LE VERRE DE VITRAGE. Dépôt possible à la :**

• **Plate-forme SGTA, 27 rue des Genêts à ASPACH le HAUT**

Tél. 03 89 75 60 94



## LISTE DES ASSOCIATIONS DE GEISHOUSE

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	CONTACT
Amicale Sapeurs Pompiers	M. Jean-Louis BONNEFOY (Président)	13 rue des Champs
Association de Gestion de la Salle Bramaly (A.G.S.P)	Mme Martine ZUSSY	1 rue de l'Eglise
Association de Jumelage Alsace Sologne (A.J.A.S.)	Mme Joselyne VITT (Présidente)	20 rue de St-Amarin
Chorale Sainte-Cécile	Mme Eliane KEMPF (Présidente)	5 rue de St-Amarin
Foyer de la Culture et des Loisirs	M. Eric BINSINGER (Président)	5 rue de St-Amarin
Geishüser Elsasser Theater	M. Mathieu ZUSSY (Président)	7 rue des Pèlerins - THANN
Musique Union	Melle Amélie ZUSSY	28 Grand'Rue - URBES
Union Nationale des Combattants (UNC)	M. Pierre EBERLING (Vice-Président)	3 Grand'Rue



Viens chanter avec nous !

## CHORALE SAINTE CÉCILE

**Animer les offices religieux tels que mariages, enterrements, messes dominicales et autres fêtes, est la mission principale de la chorale Sainte-Cécile. Durant l'année 2010, celle-ci a produit un répertoire auquel toute l'assemblée pouvait participer...**

En plus, 2010 était l'année où elle a présenté, en septembre, sa soirée « Tour de France en chansons ». Les régions ont été évoquées souvent joyeusement, par des chants, des mimes et des danses.

L'accordéon de Roger et la guitare de Michel ont entraîné le public dans des chants populaires connus de tous. La soliste Odile s'est exprimée en Titi parisien dans les « Champs Elysées ».

Cinq enfants, Adèle, Lise, Mathilde, Pauline et Yohann ont ajouté la fraîcheur de leur voix et de leur jeunesse.

Cette soirée était empreinte de tristesse puisque notre ancien président, Honoré, n'était plus de ce monde depuis juin. Il avait encore contribué à préparer ce concert qui lui fut dédié. Honoré s'était tellement investi dans la chorale qu'à chacune de nos activités on le sent encore « présent » !

Le 19 décembre, la chorale s'est associée à la Musique Union lors de son concert de Noël, concert toujours apprécié.

Le 30 décembre, les enfants qui ont chanté à la soirée de septembre et à la Messe de Noël ont eu droit à un goûter de fête.

Chaque année, les fêtes de Saint-Sébastien et de la Sainte-Cécile sont des moments forts. Cette fois-ci, après la pose d'une plaque sur la tombe d'Honoré par la présidente Eliane, les choristes se sont retrouvés autour d'une bonne table au « Relais du Grand-Ballon » pour le repas de la Sainte-Cécile.

Certains choristes ont participé à une après-midi de formation en septembre, et en mai, à la Messe cantonale à Moosch après les nombreuses répétitions communes aux autres chorales de la vallée. Ceci est la réponse à notre deuxième mission : nous ouvrir aux autres.

Madeleine Latscha



## SECTION UNC

### DERNIER HOMMAGE À NOTRE MEMBRE ET AMI HONORÉ KERN

**L'U.N.C. de Geishouse est dans la peine et son drapeau, celui « du dernier carré » de notre petite section, est en berne. Notre ami et membre, Honoré KERN, vient de nous quitter.**

Il a quitté son beau village montagnard, où il a vu le jour le 26 août 1938, qu'il n'a délaissé que pour effectuer son service militaire en Afrique du Nord.

Tu l'as tellement aimé et servi dans différentes associations et ceci, comme à l'U.N.C., avec ta discrétion habituelle et avec beaucoup d'efficacité.

Ta maladie a vaincu ton grand courage et t'a arraché à notre milieu associatif et amical. Tu as perdu la dernière bataille, mais pas la place que tu as su gagner dans nos cœurs et où ton souvenir, cher Honoré, restera gravé.

Merci, à notre Vice-Président du Sous-Groupe de Thann, M. Roger Zerringer, qui est venu nous soutenir dans notre peine, lors des obsèques et renforcer nos rangs qui deviennent de plus en plus clairs.

Repose en paix cher Ami.

Nous nous associons à la douleur de sa famille et lui présentons nos sincères condoléances.

### NOS ACTIVITÉS EN 2010

**4 mai :** Obsèques de notre membre et ami Honoré KERN.

**8 mai :** Dépôt de gerbe au monument aux morts.

**18 juin :** Appel du 18 Juin du Général de Gaulle à Saint-Amarin. Remise du drapeau Rhin et Danube au Musée Serret.

**25 juin :** Sortie annuelle en voitures dans les Vosges. Au retour, la soirée se passe, comme d'habitude, chez Pierre Eberling.

**30 septembre, 1<sup>er</sup> et 2 octobre :** participation à la tenue des buvettes du rallye automobile WRC.

**11 novembre, à 10 h 30 :** office religieux, célébré par notre membre, le curé Fernand Zumbihl, dépôt de gerbe au monument aux morts, remise d'un diplôme à tous les anciens combattants de la dernière guerre 1939/45. La cérémonie a été rehaussée par le chant de La Marseillaise des enfants des écoles, sous la direction de leur Maître. Vin d'honneur à la Salle Bramaly.



### MALGRÉ LUI

Depuis la nuit des temps, Dieu le créateur sème à la volée sa semence du haut de son royaume sur la terre, qui donne la vie ici-bas.

Une graine issue de ces poignées de semence m'a donné vie en tombant au gré du vent, qui est souvent changeant dans cette région sur la rive gauche du Rhin et qui s'appelait en ce moment-là, l'Alsace.

Sous des soins affectueux, de parents nés 25 ans plus tôt, dans cette même région mais qui s'appelait l'Elsass, elle a germé et grandi dans une période conviviale d'après guerre, où tout les gens étaient heureux, contents et conscients du bonheur de cette paix revenue.

Jeunesse heureuse, mais de courte durée. De la rive droite du Rhin des nuages noirs se levaient et le tonnerre commençait à gronder toujours plus fort. L'orage qui couvait depuis longtemps a éclaté.

C'était une nouvelle guerre. L'heureuse jeunesse n'a pas duré longtemps.

Soixante cinq ans après, un homme issu de l'après-guerre de 1914/18, ayant été entraîné par la force des choses dans la mélasse de cette 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, assis sur un banc par une belle journée d'automne, quelques nuages sans importance traversent le ciel de ce beau petit village montagnard de Geishouse, laisse passer dans sa tête aux cheveux blancs le film de son vécu.

A dix neuf ans passé, adieu au football et aux copains. Un train le transporte en Allemagne. Des baraquements, un uniforme et une bêche pour faire journallement des exercices qui ressemblaient beaucoup à une discipline militaire. Cela dure trois mois avec des rations, vraiment rationnées. On les a mis au pas tout en chantant avec leurs ventres creux.

Renvoyés dans leurs foyers pour 30 jours. C'est la conscription imposée qui les appelle sous les drapeaux de l'Allemagne nazie et le même scénario en train, cette fois-ci jusqu'à Berlin vers une caserne. L'uniforme a changé du brun au vert gris, la discipline encore pire de même que les rations dans leurs gamelles. Sur leurs épaules c'était maintenant un fusil qu'ils devaient considérer comme étant leur fiancée.

Après quelques mois d'exercices accélérés un beau matin c'était le départ en train pour la Pologne,



embarqué sur un vieux rafiot de commerce. Leur « croisière » les a amené en Finlande. Avec un train de campagne ils aboutissent en Laponie, 60 km au-delà du cercle polaire.

Cela se gâte sur le front de l'Est. On les embarque pour la Russie où la bataille fait rage. Ils n'aperçoivent pas les lumières de Moscou comme les grognards de Napoléon, mais subissent le même sort que lui à la bérézina.

Blessé, train sanitaire (wagon à bestiaux amélioré), hôpital à Varsovie, permission de trois semaines, retour à la caserne d'attache de la compagnie à Mühlheim/Rhur. Huit jours après direction de l'Eifel (ligne Siegfried) et en Lorraine en 1<sup>ère</sup> ligne.

Mulhouse est libéré. Il déserte chez les américains, camp de prisonniers à Stenay en Lorraine, en train (wagons 40 hommes, 8 chevaux) jusqu'à Cherbourg, camp de prisonniers dans son propre pays.

Ils cherchent à entrer en relation avec l'armée française. Un officier les sort du camp, direction Saint Pierre l'Eglise, dans une usine désaffectée, où la classe 1923, est de suite remobilisée dans l'armée française (changement d'uniforme), démobilisation six mois après.

Sans entrer dans les détails de cette dure période de sa jeunesse, ce périple a duré deux ans et huit mois.

Avec un soupir il lève ses tristes yeux vers le ciel avec une pensée particulière à ces millions de morts et à tous ses copains qui n'ont pas pu vieillir comme lui.

Une voix lui dit :

Tu regardes vers moi, je comprends ta grande peine, ce n'était pas dans mon intention. Cette graine que j'ai semé, d'un même grenier, était une bonne graine, au départ, et pour tout le monde. Peut-être qu'elle a été mélangée avec un restant de graines issues de la guerre et d'après guerre de 1914/18. Elle a été mal traitée, non estimée, et a dégénéré.

De bons conseils :

- Nettoyez vos rivières qui alimentent ce beau et légendaire Rhin

- Enlevez cette ligne de démarcation ridicule en son milieu pour que ces eaux devenues propres de gauche et de droite puissent se mélanger pour en faire un grand fleuve européen, propre et calme.

- Eliminez les mauvaises graines de vos jardins et arrosez vos plantes avec cette eau claire de ce Rhin.

- Construisez des ponts solides qui permettent le passage d'une armée forte et européenne, non pour faire la guerre, mais une vraie « armée de maintien de l'ordre »

Encore une chose : faut-il vraiment subir une guerre pour apprécier la paix ?

## QUÊTE DU SOUVENIR FRANÇAIS

« A nous le Souvenir, à eux l'Immortalité ».

Le Souvenir Français a ses racines en Alsace et en Lorraine occupées où, depuis 1870, une pieuse coutume s'était établie dans de nombreuses localités : le jour des morts, des jeunes filles en vêtements traditionnels fleurissaient les tombes militaires de leurs communes, en glissant furtivement sur les tombes françaises une cocarde tricolore, témoignage de leur souvenir et leur espérance. En 1872, M. NIESSEN, professeur alsacien constata le mauvais entretien des tombes des soldats français et décida d'y remédier. En 1887, à Neuilly sur Seine, il créa l'association nationale du Souvenir Français, qui fut reconnue d'utilité publique par décret du 1<sup>er</sup> février 1906.

**Ses missions consistent à :**

- Conserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France ou qui ont honoré notre pays par de belles actions,
- Veiller à l'entretien de leurs tombes et des monuments élevés à leur gloire en France et à l'étranger,
- Transmettre le flambeau du Souvenir aux générations successives.

Le comité local du Souvenir Français du canton de Saint-Amarin présidé par M. Roger BRINGARD veille sur près de 20 lieux de Mémoire.

**Ses ressources proviennent essentiellement :**

- De la cotisation de ses membres,
- De la recette des quêtes du 1<sup>er</sup> novembre à la porte des cimetières,
- D'indemnités gouvernementales réduites pour l'entretien d'un nombre limité de tombes,
- De dons divers.

Depuis quelques années, le comité local du canton de Saint-Amarin n'a plus assuré de quête sur la commune de Geishouse.

Cette quête sera reconduite cette année et se fera au courant du mois de février.

**Trois jeunes membres du Conseil des Jeunes, à savoir Mathilde BINDER, Alban STEGER et Alexis OSEREDCZUK se sont proposés pour réaliser cette quête et passeront dans les foyers de la commune munis de badges du Souvenir Français. Réservez-leur un bon accueil !**

## CONSEIL DE FABRIQUE

Le conseil de fabrique sollicite les paroissiens de Geishouse tous les deux ans pour financer le chauffage de l'église Saint-Sébastien. La quête du mois de juin 2010 a permis de récolter la somme de 3271€. Le conseil remercie les généreux donateurs et leur exprime sa reconnaissance pour l'accueil chaleureux réservé aux quêteurs (deux membres du conseil de fabrique et deux bénévoles).

## ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

**L'association Culture et Loisirs, forte de ses 70 adhérents de « 7 à 77ans » s'est encore enrichie cette année d'une nouvelle activité. Un cours d'initiation à l'anglais est en effet proposé aux enfants et vient s'ajouter aux autres activités (Arts manuels, Speedball, Tennis de table, Aquagym).**

L'association a aussi renouvelé son Conseil d'Administration et s'est doté d'un nouveau Président : Eric Binsinger secondé par Dominique Zussy comme Vice-Présidente.

Début septembre la sortie annuelle a remporté un vif succès, réunissant une cinquantaine de personnes pour une marche autour du Petit Ballon. Le circuit de toute beauté avait été préparé par Annelise et Gilbert Herrgott.

Cette année l'association organisera ses deux manifestations phares : la récente mais néanmoins prometteuse Marche Nocturne le 22 janvier (ce sera la deuxième édition, espérons qu'elle ne sera pas perturbée cette année par la météo et une alerte tempête préfectorale!), et le traditionnel Rallye Pédestre le 7 août.

### SECTION TENNIS DE TABLE

L'activité de Tennis de table remporte toujours autant de succès chez nos jeunes encadrés avec rigueur et compétence par Eric Binsinger. Les progrès ne tardent pas à se manifester grâce à la variété des exercices proposés et à l'alternance de séquences de travail et de séquences plus ludiques. 23 enfants participent aux séances d'initiation le lundi soir de 16h 15 à 18 h 45. Des groupes de 4 à 5 enfants se succèdent toutes les 30 minutes. A partir de 20 heures, l'activité réunit régulièrement une douzaine d'adultes qui disposent de quatre tables dans la salle des fêtes. La bonne humeur est au rendez-vous et une joyeuse ambiance sonore témoigne de la motivation de chacun !



### SECTION ARTS MANUELS

A la salle Bramaly, le jeudi après-midi, a lieu un rendez-vous très attendu par des dames qui ont envie de se retrouver pour le plaisir de créer, d'exprimer leur adresse et leur sens artistique. Les domaines d'activités sont variés : patchwork, collage serviette, modelage, peinture sur bois, teinture sur soie, crochet, broderie hardanger, créations spécifiques pour Noël et Pâques. Il s'agit aussi de se retrouver dans une ambiance conviviale et sympathique... Avis aux amateurs !



## JUMELAGE GEISHOUSE-SOUVIGNY EN SOLOGNE 20 ANS DÉJÀ !

Les 13, 14, 15, et 16 mai 2010 furent des jours de fête pour bon nombre de Geishousois. En effet, comme il est de coutume, maintenant tous les 3 ans, à tour de rôle, une vingtaine de familles de Souvigny se retrouvèrent à GEISHOUSE pour 2 jours de visites, de repas et surtout de retrouvailles en familles.

La rencontre fut remarquable à double titre, puisqu'elle correspondait au vingtième anniversaire de Jumelage à GEISHOUSE

La météo quelque peu maussade n'a pas réussi à ternir l'ambiance chaleureuse entre les participants dont certains, déjà dénommés les « anciens », pour une bonne part membres de l'Association pour le Jumelage font la navette chaque année au moins une fois pour se rendre chez nos amis Solognots, ne serait-ce qu'à l'occasion de la foire aux Oies. Avis aux amateurs ! Les enfants des premiers échanges d'il y a vingt ans et plus, sont à leur tour devenus parents.

Les membres de l'AJAS, entraînés par leur présidente Joselyne VITT, ont concocté un programme d'animations au goût Alsacien, à la fois culturel et gastronomique :

Le jeudi soir de l'Ascension nos amis furent accueillis par les familles d'accueil autour du verre de bienvenue et au son des chants de la Chorale Ste Cécile.

Le vendredi un autobus emmenait Solognots et Geishousois pour Eguisheim, berceau de notre pape Léon IX pour une visite guidée dans le vignoble et dans les rues de la cité médiévale. Le très agréable guide vigneron François Bannwarth, nous fit partager sa passion de la vigne, son amour de l'Alsace et nous fit déguster ses cépages avant que nous allions manger une bonne Choucroute à « la Ville de Nancy ». L'après-midi, le petit train blanc fit découvrir Colmar et la petite Venise à nos amis.

Le lendemain, après un dîner en famille et une bonne nuit, les Geishousois et les Souvignonais s'affrontèrent pour le traditionnel Challenge, brillamment remporté par Souvigny, grâce à une participation massive et dans un esprit sportif.

Le soir, après un apéritif concert animé par notre très appréciée « Musique Union », le séjour fut clôturé par un repas réunissant toutes les familles, animé par un disc-jockey et relevé par une projection rétrospective figolée par notre présidente.

Le dimanche matin en reprenant le bus, nos amis Souvignonais n'emporteront pas seulement les sets de tables offerts à l'occasion du 20ème anniversaire, mais le souvenir de 3 journées inoubliables sous le signe de l'amitié et nos jeunes se promirent d'ores et déjà de se retrouver à l'automne dans le cadre des séjours organisés par l'AJAS.



Il serait malvenu d'oublier toutes les familles d'accueil, la « Chorale Ste Cécile » et la « Musique Union », la Commune et ses représentants, ainsi que tous les membres de l'AJAS et les bénévoles, qui ont mis tout leur cœur pour que ces journées soient une réussite. Merci à vous tous !

Bonne et Heureuse année 2011 aux Geishousois et aux Souvignonais et que Vive le Jumelage.

### ECHANGE DE JEUNES AVEC SOUVIGNY-EN-SOLOGNE, DURANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du 29 octobre au 2 novembre 2010, onze jeunes ont participé à l'échange entre Geishouse et Souvigny-en-Sologne, organisé par l'AJAS (Association de Jumelage Alsace Sologne).

#### Impressions des participants :

Emma BINSINGER : « J'ai beaucoup aimé la famille : Babeth, Thierry et Marie-Charlotte, et les 2 petits chiens : Fuzz et Vacarme. J'ai aussi aimé faire du tracteur avec Quentin. A la piscine aussi c'était génial ! J'ai adoré ces vacances à Souvigny. J'envoie plein de bisous à tous ceux que j'ai rencontrés. Vivement qu'on se revoie ! ».

Lise ZUSSY : « Ce que j'ai préféré à Souvigny avec tout le monde c'était Center Parc. Avec Manon et sa famille nous sommes allés à Orléans et nous avons regardé au Cinéma Arthur 3 ».

Oxanna OZEREDCZUK : « Ce qui m'a beaucoup plu à Souvigny, c'est quand nous sommes allés à Center-Parc, les promenades en poney, et la Maison de la Magie ».

Esaïa STRAUB : « J'étais chez la famille LEPRETRE, dans une grande ferme. J'ai conduit le tracteur j'ai vu le robot de trait. Je suis allé avec l'ouvrier pour remplir la mélangeuse. C'était un très bon séjour. La famille était très sympa ».

Esteban GERRER : « Pendant les vacances de la Toussaint, je suis parti à Souvigny. J'étais accueilli par la famille CRESPEL.

Nous avons fait du cheval et avons mangé des crêpes. Le lendemain, nous sommes allés à la place de Geishouse et nous y avons fait différentes activités.

Nous sommes allés à Center-Park, tous ensemble et avons mangé au buffet. Le Dimanche soir, Oxanna et moi avons changé de famille. Le lundi nous sommes allés au musée de la Magie et avons mangé au Mc do. Le mardi nous avons repris le train pour retourner à la maison. C'était super, j'aimerais y retourner avec ma copine et mon frère ».

Adèle ZUSSY : « Ce que j'ai préféré à Souvigny, c'était Center Park et avec Manon nous sommes allés voir Arthur 3 au cinéma ».

Elise ZUSSY : « Je trouve qu'à Souvigny chez la famille Simmonet c'était très bien car on rigolait toujours, et les parents de Marie étaient très chaleureux et accueillants. L'activité qui m'a plu le plus c'était Center Park, car la piscine était grande et il y avait plein de choses à faire ».

Mathilde BINDER : « Mon séjour à Souvigny était agréable, les sorties étaient géniales, j'ai surtout apprécié Center Park, ce parc nautique très grand que j'aime. Ce qui m'a impressionnée, c'est l'organisation pour que cet échange ait lieu. J'ai découvert une famille d'accueil très sympas ».

Alban et Emma STEGER : « A l'occasion de notre séjour à Souvigny, nous avons été très bien accueillis. Nous avons beaucoup aimé la journée passée à Center Park. Nous avons passé 1h30 dans l'eau, avant d'aller prendre le repas de midi, sous forme de buffet. On y a très bien mangé. Center Park est un complexe magnifique avec un parc aquatique comprenant de multiples attractions : toboggans, rivière sauvage, plusieurs bassins ... ».

Nous avons hâte de pouvoir y retourner et remercions l'AJAS pour l'organisation de cet échange ».

Anne ZUSSY et Nicole BINDER, les accompagnatrices : « A part quelques imprévus d'horaires liés au trafic SNCF au retour, tout s'est parfaitement bien déroulé. Les enfants ont très vite sympathisés. Les familles d'accueils étaient aux petits soins pour nous loger et nous conduire aux différentes activités proposées. L'AJAS de Souvigny et de Geishouse ont pris tous les frais de ce séjour en charge.

Un grand merci à toutes ces personnes qui œuvrent toute l'année afin de permettre à nos jeunes de vivre des moments intenses et parfois de créer de véritables liens ».



## AGSP - SORTIE ANNUELLE

**Chaque année, l'AGSP, Association de Gestion de la Salle Bramaly, organise une sortie pédestre, accessible à tous, petits et grands, randonneurs expérimentés ou simples promeneurs du dimanche.**

Cette sortie n'est pas une marche sportive, ni un concours de vitesse, mais une rencontre avec la beauté et les richesses de notre environnement proche, à portée de « pieds ».

En 2010, elle a eu lieu le samedi 17 juillet. Nous nous sommes rendus au parking du refuge Edelweiss en voitures.

Avec une météo plutôt défavorable, une quarantaine de participants ont savouré le parcours qui mène au Storckenkopf orné de lys martagon.

Le ciel gris sombre, mais sans pluie, faisait ressortir les reliefs et tous les tons de verts dans le paysage. Les nuages bas donnaient une atmosphère de magie.

Après le Storckenkopf, nous avons rejoint la ferme du Haag pour cheminer au sommet du Grand-Ballon, par ce sentier que je qualifierais d'un des plus beaux, tant par la vue aérienne qu'il procure que par la flore qui l'entoure. Au fond de la vallée, nous pouvions apercevoir la pluie, se rapprocher de plus en plus. Mais grâce au vent, elle a contourné le Grand-Ballon sans jamais nous atteindre.

Le nom Ballon que l'on assimilait autrefois à une simple description des sommets arrondis, provient du germanique

« Belchen », apparemment issu du celtique « Bel » ou « Belen » signifiant lumineux.

Nous avons rechargé les batteries au refuge du Ski Club de Guebwiller. Encore merci aux responsables qui ont eu l'amabilité d'ouvrir le refuge à midi, tout spécialement pour nous, à la place de 17 heures habituellement. Ambiance chaleureuse avec partage et dégustation.

Requinqués, nous avons plongé vers la ferme du Roedelen donnant sur la vallée de Guebwiller, encore une vue grandiose, les pâtures sont parsemées d'orchidées crèmes (platanthère à deux feuilles), le ciel s'est quelque peu éclairci.

Après être passés devant la ferme du Gustiberg, nous découvrons le lac du Ballon dans son ancienne cuvette glaciaire. Nos jeunes n'ont pas résisté à l'appel de cette eau pure et rafraîchissante.

Retour au parking en amorçant une douce montée qui nous a fait passer devant le refuge USM, derrière le Mordfeld, dans la forêt où nous avons été attiré par une vue surprenante et inhabituelle sur le Grand Ballon.

La soirée s'est terminée autour d'un repas simple dans la salle des fêtes.

J'espère vous avoir séduit afin de vous compter parmi nous cette année 2011. La sortie aura lieu le samedi 16 juillet 2011.

Nicole BINDER



## MUSIQUE UNION DE GEISHOUSE



Cher amis geishousois,

La MUG (Musique Union de Geishouse) vous souhaite à tous une très bonne année 2011.

### Petit retour sur l'année musicale 2010 :

- Janvier - février - avril : St Sébastien, carnaval, séminaire de répétition et prestation à la résidence «les papillons blancs» de Mulhouse.
- Mai : Aubade du 1<sup>er</sup> mai, concert de printemps sur le thème des chanteurs de légende devant une salle comble, première prestation des Headshot.
- Juin - Juillet : Fête de la musique dans une ambiance conviviale (le + : Roger à l'accordéon, Daniel et Maurice au chant, André au saxo et les Headshot), défilé du 13 juillet.
- Septembre : Concert en plein air à Guebwiller avec la musique municipale de Vieux Thann. (le + : une collaboration très sympathique que nous renouvellerons sans aucun doute)
- Octobre - Novembre : Rallye auto, cérémonie

du 11 novembre et messe de Ste Cécile après une soirée - repas très conviviale préparée par notre chef et notre sous chef. (le + : animé par Salut les Copains)

- Décembre : Concert de Noël (le + : participation de la Chorale dirigée par Madeleine Latscha, de Marie et Daniel Binder accompagnés de Delphine Scherlen au piano, de Odile Lamiroux et les enfants de l'école de Geishouse dirigés par leurs professeurs Estelle et Eric Binsinger), petite apparition au repas des aînés (le + : merci à Roger pour nous avoir accompagné en chant !)

Bref une année très riche musicalement et humainement avec la naissance de 3 futurs petits musiciens : Léa (Caroline et Vincent Zussy), Jules (Milène Simunovic et Emmanuel Hoffner) et Anouk (Florence Cattenoz et Baptiste Konne).

Pour qu'une société de musique vive et se développe, il est important d'aider à la formation musicale des jeunes. La MUG participe à la formation musicale des enfants

souhaitant apprendre à jouer d'un instrument de l'harmonie. L'apprentissage de la musique apporte aux enfants (et aux adultes) une multitude d'autres savoirs et habiletés, elle augmente la concentration, stimule la mémoire et la confiance en soi, améliore la patience, apporte de la sensibilité, l'écoute des autres. De plus, comme l'a dit Platon : «la musique donne une âme à nos cœurs et des ailes à la pensée».

Alors si vos enfants souhaitent s'initier à la musique, passez nous voir !

Que 2011 soit pour vous une année sans fausse note ni bémol !

Amélie Zussy





## NOUVELLES BRÈVES

Avec grand plaisir les membres du Geishüser Elsasser Theater posent un regard sur l'année passée. Après leurs vacances «prolongées» en Turquie, ils ont eu envie de fêter Noël. Ce fut une réussite. Malgré une météo défavorable, l'ambiance était très conviviale. Peut-être que le vin chaud y était pour quelque chose ! Merci aux intrépides. Bonne année à tous !



## FETE DE NOEL DES AINES

**Le dimanche 12 décembre 2010, le Conseil Municipal avait convié les Aînés de la commune à la traditionnelle Fête de Noël.**

Ainsi, près de 50 seniors se sont retrouvés à la salle Bramaly et ont pris place autour des tables décorées pour la circonstance par Nicole BINDER aidée par des habitantes bénévoles.

Après l'apéritif servi par les conseillers municipaux et les jeunes membres du conseil consultatif des jeunes, M. le Maire a adressé des mots de bienvenue aux convives, remercié toutes les personnes présentes et une pensée particulière a été adressée aux anciens partis bien trop tôt ainsi qu'à ceux qui n'ont pu se déplacer pour raisons de santé.

Le doyen de l'assemblée était, comme les années précédentes, M. l'Abbé Fernand ZUMBIHL qui a fêté ses 90 ans au mois de septembre.

Mme Yvette EHLINGER, Maire Honoraire, les employés communaux et les membres du bureau d'aide sociale, Mmes Georgette WASSNER et Eliane KEMPF étaient également de la fête.

Le repas de Noël concocté par M. Georges BURGART et son équipe a été unanimement apprécié : Saumon fumé garni, sorbet framboise arrosé, confit de canard ou souris d'agneau avec garniture de légumes et purée au potiron (et oui, cette année nos aînés avaient le choix !), plateau de fromage, bûche de Noël.

Le repas s'est bien sûr terminé autour d'un bon café servi avec son accompagnement et les traditionnels petits gâteaux de Noël.



L'après-midi s'est poursuivi en musique avec les membres de la Musique Union de Geishouse, qui sous la houlette de leur directeur, André ZUSSY, ont interprété quelques morceaux issus du répertoire classique puis quelques chants de Noël fortement appréciés par tous.

La journée s'est clôturée avec des chansons de Noël reprises en cœur par l'assemblée et l'accordéon de Roger ZUSSY, qui, une fois de plus, est venu apporter une touche festive.

Ainsi se termina cette agréable journée où jeunes et moins jeunes se sont retrouvés sous le sapin de Noël pour fêter Noël un peu avant l'heure dans une ambiance chaleureuse et dans la bonne humeur.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de cette fête et rendez-vous est déjà pris pour le 11 décembre 2011.



## MAIRIE

**Téléphone** 03 89 82 30 60  
**Fax (idem)** 03 89 82 30 60  
**E-mail** contact@geishouse.fr  
**Site** www.geishouse.fr

**Permanences secrétariat :** lundi et jeudi de 17 à 19 h

**Permanences du Maire, M. Gilles STEGER :** lundi de 18 à 19 h  
 et sur rendez-vous

1° Adjoint, M. Rémy KERN : mardi de 18 à 19 h  
 2° Adjoint, Mme Nicole BINDER : vendredi de 19 à 20 h  
 3° Adjoint, M. Jean-Paul RUDLER : jeudi de 18 à 19 h

**Pompiers :** Chef de Corps 03 89 38 96 09 ou le 18  
**Gendarmerie :** 03 89 82 60 33 ou le 17  
**Numéro d'urgence Europe** 112  
**S.A.M.U. (urgence médicale)** 15 ou 112 pour les portables

## Assistante sociale

Mme Anna-Paula GWIAZDA 03 89 82 15 55  
 97 Gal de Gaulle à St-Amarin  
 ou prendre RDV au Centre Médico-Social à Thann 03 89 37 17 86  
[espacethann@cg68.fr](mailto:espacethann@cg68.fr)

## Protection maternelle et infantile

Mme Karine DUTOIT (= puéricultrice pour Geishouse)  
 prendre RDV au Centre Médico-Social à Thann 03 89 37 17 86

## Assistante Pôle gérontologique

Mme Katia MATTTLER « Les Espaces d'Entreprises du Parc de Wesseling »  
 6 rue des Fabriques 68470 FELLERING  
 mardi de 10 à 12 h (sans RDV)  
 ou sur RDV au Pôle Gérontologique à THANN 63 ru du Gal de Gaulle  
 accueil téléphonique du lundi au vendredi  
 de 8h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
 03 89 82 62 63 - [social5@apa.asso.fr](mailto:social5@apa.asso.fr)

**Hôpital de Thann** 03 89 37 71 00  
**Centre Anti Poison Strasbourg** 03 88 37 37 37

## La Croisée des Services (APA – Fami emploi 68 – Domicile Services)

Pour faciliter le quotidien et prendre soin de tous !  
 Des services variés réguliers ou ponctuels, 1 seul numéro: 03 89 32 78 78

## Presbytère de St-Amarin

Curé Georges CIECHOMSKY 03 89 82 62 44

**EDF – dépannage** 0810 333 068  
**GDF** 03 89 37 11 65

**Sogest – dépannage** 0810 851 851

**Sous-Préfecture de Thann** 03 89 37 09 12

**Direction Dép. Territoires Thann** 03 89 35 73 00

**Communauté de Communes de St-Amarin** 03 89 82 60 01

**Office du Tourisme St-Amarin** 03 89 82 13 90

**Ecole** 03 89 38 12 77

# DICRIM

## DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNALE SUR LES RISQUES MAJEURS

La sécurité nous concerne tous. En cas de sinistre, chacun doit savoir exactement les risques encourus et l'attitude à adopter.

Cinq risques d'événements majeurs, auxquels notre commune et ses habitants peuvent être exposés, ont été identifiés et répertoriés dans un document d'information.

- Crue torrentielle
- Tempête
- Tremblement de terre
- Mouvement de terrain
- Transport de marchandises dangereuses

Une brochure complète vous sera distribuée prochainement. Elle décrit dans chacun des cas le phénomène et donne les mesures prises ou à prendre. Une page précise la manière d'alerter la population, les consignes à suivre et les mesures prises ou à prendre.

## LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ÉVÈNEMENT MAJEUR

### Dans tous les cas



Respecter les consignes des Autorités



Ecouter la radio 102.6 MHz



Ne pas chercher les enfants à l'école



Ne pas téléphoner sauf en cas d'urgence

### Crue torrentielle

C



S'éloigner immédiatement de la zone dangereuse



Gagner à pied un point en hauteur pour être hors de portée du danger

### Mouvement de terrain

h



S'éloigner immédiatement de la zone dangereuse

### Tempête

r



Se renseigner



Être vigilant



Gagner un abri en dur et fermer les portes, les fenêtres et les volets

### Tremblement de terre

k



A l'intérieur : s'abriter sous un meuble solide ou à angle d'un mur porteur



A l'extérieur : s'éloigner des bâtiments et des câbles électriques



Couper l'électricité et le gaz



Evacuer le bâtiment

### Transport marchandises dangereuses

W



Rentrer dans le bâtiment le plus proche



Boucher toutes les entrées d'air



Ne pas fumer, ni flamme, ni étincelle

N° Européen  
**112**

Urgence médicale  
**15**

Sapeurs pompiers  
**18**

Gendarmerie  
**17**

## CALENDRIER DE COLLECTES 2011

### DES ORDURES MENAGERES : tous les lundis matins

- Attention la collecte du lundi 25 avril (lundi de Pâques) est avancée au samedi 23 avril.
- La collecte du 13 juin (lundi de Pentecôte) est avancée au samedi 11 juin.
- La collecte du lundi 15 août (Assomption) est avancée au samedi 13 août.
- La collecte du lundi 26 décembre (St-Etienne) est avancée au samedi 24 décembre.

Retenez que si le lundi, jour habituel de la collecte hebdomadaire, tombe sur un jour férié, la collecte est avancée au samedi précédent.

### DES ORDURES ENCOMBRANTES : les vendredis

18 février 15 avril 17 juin 16 septembre 18 novembre

### DES METAUX : les vendredis

21 janvier 20 mai 21 octobre

### LES COLLECTES PONCTUELLES SUR LE SITE DE WESSERLING seront les suivantes :

- **D3E** (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)  
Samedis 02 avril 25 juin 03 septembre 29 octobre  
de 8 h 30 à 11 h 30

Les D3E sont les équipements qui fonctionnent avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

- **DMS** (Déchets Ménagers Spéciaux) :  
samedi 07 mai et samedi 24 septembre de 8 h 30 à 11 h 30

Les DMS sont des produits issus du jardinage, du bricolage, de l'entretien de la maison (peintures, solvants, produits phytosanitaires, thermomètres à mercure non cassés,...).

**Pensez à signaler à la mairie tout changement dans la composition de la famille.** Toute réduction dans la facturation ne pourra être effective qu'à partir de cette démarche.

La Communauté de Communes récupère dorénavant **les radiographies médicales**. Elles peuvent être déposées à l'Accueil du siège de St Amarin.

## PASSAGES BIBLIOBUS EN 2011

Parking Salle polyvalente de 11h00 à 12h00 et de 13h30 à 14h45

Les mardis :

01 février 2011 29 mars 2011 24 mai 2011 27 septembre 2011  
22 novembre 2011

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2011

Janvier	Samedi 22	Marche de nuit – Association Culture et Loisirs
	Dimanche 23	Fête Patronale de la Saint Sébastien
	Samedi 29	Réception des Vœux du Nouvel An à 17h00
Février	Dimanche 20	Défilé carnavalesque
Mars	Samedi 19	Bal de la mi-carême de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
Mai	Dimanche 1 <sup>er</sup>	Aubade de la Musique Union
	Dimanche 1 <sup>er</sup>	Foire aux Oies à Souvigny en Sologne
	Dimanche 8	Dépôt de gerbe UNC au Monument aux Morts
	Samedi 14	Concert de printemps – Musique Union
	Samedi 21	Journée de travail bénévole
Juin	Dimanche 12	Kermesse & repas de l'Ecole
	Dimanche 19	Fête de la Musique
	Samedi 25	Fête de l'Ecole Feu de la St-Jean
Juillet	Mercredi 13	Défilé – Retraite aux Flambeaux
	Samedi 16	Sortie pédestre Association de Gestion de la Salle Bramaly
Août	Dimanche 7	23 <sup>eme</sup> Rallye pédestre Association Culture et Loisirs
Octobre	Samedi 8,15,22 et 29	Représentations du Théâtre alsacien (sous réserve)
Novembre	Dimanche 6	Après-midi dansante « marcassin » - AJAS
	Vendredi 11	Dépôts de gerbes au Monument aux Morts
	Dimanche 20	Messe Ste - Cécile
Décembre	Samedi 10	Marché de Noël – Ecole
	Dimanche 11	Repas de Noël des Aînés
	Dimanche 18	Concert de Noël à l'Eglise